







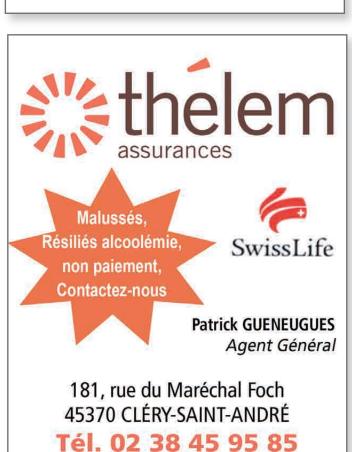
Patricia BURAULT Mandataire indépendant

immobilier

06 30 40 73 68 / 02 38 45 60 29 patricia.burault@imoconseil.com 45370 Cléry St André

Toutes les offres sur notre site www.imoconseil.com Estimation gratuite





Fax 02 38 45 78 06

clery.saint.andre@thelem-assurances.fr N° ORIAS : 07006761





Chères Cléricoises, chers Cléricois,

En juillet, de nouvelles victimes d'attentats sont venues s'ajouter à une liste déjà trop longue dans notre pays. Nous avons exprimé notre compassion lors d'un rassemblement du 18 juillet dans la cour de la Mairie. Cependant j'encourage les organisateurs de manifestations à maintenir celles-ci, avec des mesures de sécurité organisées en lien avec la Mairie et adaptées au plan Vigipirate.

En juin, la **crue de l'Ardoux** a occasionné des dégâts aux maisons et cultures céréalières. Notre commune, reconnue en catastrophe naturelle, fût relativement épargnée au regard d'autres, mais ces dégâts sont toujours de trop pour les personnes touchées. C'est pourquoi un conseiller municipal délégué sera nommé prochainement pour intégrer au Plan communal de sauvegarde les enseignements de cette crue et mettre à jour nos outils de prévention.

Le samedi 11 juin, accompagné de l'adjoint à la sécurité, je recevais en mairie des habitants du Clos Renault qui venaient de subir une série de **vols de voitures**. Avec eux, la mise en place d'une action de Voisins vigilants sera expérimentée dans le cadre d'une convention avec la Gendarmerie nationale. Je constate que les minorités qui s'étaient opposées au recrutement du policier municipal (délibération N° 10 du 31 août 2015) se rangent maintenant à cette action. Si la sécurité des biens et des personnes reste une fonction régalienne de l'Etat, elle est aussi une priorité des élus municipaux.

Nous avons donc mis à profit les congés d'été afin d'exécuter des travaux d'aménagement importants qui vont contribuer à améliorer la sécurité dans le secteur des **écoles des Bergerêts**. Nous avons également préparé l'ouverture d'une 9^{ème} classe en élémentaire et le maintien de la 5^{ème} classe en maternelle à la rentrée.

Enfin, en début de mandat, la commission en charge de la **circulation**, qui avait constaté à l'unanimité qu'elle n'avait pas les compétences pour faire évoluer seule le plan de circulation avec une vision objective à long terme, a missionné une société spécialisée en études de circulation. Son action ne se limite pas à un simple comptage du trafic et son diagnostic a été présenté au Conseil Municipal. Les élus travaillent actuellement sur des propositions et une réunion publique sera organisée prochainement.

Septembre verra le lancement de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Val d'Ardoux. C'est une très bonne nouvelle.

Parallèlement, au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Val d'Ardoux intègrera une **grande intercommunalité** de l'Ouest de l'Agglomération Orléanaise. Si nous souhaitions une intercommunalité davantage de proximité, il ne sert à rien d'exprimer des regrets et, si cette fusion complexe a été préparée par un Comité de Pilotage, elle ne se réalisera maintenant que par la prise en compte de l'identité des communes dans un projet de territoire commun.

De même, des fusions de communes en **communes nouvelles** se profilent. Ces communes, le plus souvent petites, pensent solutionner ainsi leurs soucis de budget en évitant la baisse des dotations de l'Etat pendant 3 ans. Je pense qu'une telle évolution mérite mieux qu'une réflexion limitée à un avantage financier à court terme, et c'est pourquoi il n'est pas dans mon intention d'ouvrir ce débat actuellement à Cléry-Saint-André.

Enfin, **en Conseil Municipal**, les minorités ont approuvé plus de 90% des délibérations proposées. Elles se sont opposées à la création de la police municipale, à la construction du dortoir de la maternelle... mais les votes ont toujours été accompagnés de débats qui restent courtois. Si la démocratie s'exerce bien autour de la table du conseil, en dehors, les critiques sont d'autres natures. Pour sa part, notre équipe œuvre à la réalisation d'un programme soutenu qui est une réponse bien visible aux attentes de nos habitants, la réponse collégiale d'une équipe soudée, présente chaque jour pour suivre les dossiers, qui est disponible au service des habitants.

Je terminerai en ayant une pensée pour les victimes des conflits actuels dans le monde et celles des conflits passés qui ont donné leur vie pour défendre notre liberté. Au lendemain des attentats de janvier 2015, dans un souci d'apaisement sur le dossier de la commémoration des conflits d'Afrique du Nord, j'ai pris la décision de surseoir à l'exécution d'une délibération du Conseil Municipal et d'ouvrir un dialogue avec les parties concernées. A Orléans, un accord vient d'être signé entre les associations d'anciens combattants pour ériger un monument honorant tous les morts de ces conflits. Ce fût le cas à Mareau-aux-Près avec une stèle inaugurée le 17 mars 2012. Je souhaite que cela puisse se réaliser en 2017 à Cléry avec le concours du Président et des adhérents de la FNACA, en dehors de toute récupération politicienne.

Dans la période de difficultés que traverse notre pays, je pense sincèrement que Cléry-Saint-André a besoin de calme et de sérénité pour avancer. Aussi, je souhaite à chacun d'entre vous une bonne reprise et vous assure, au nom de l'équipe municipale, de notre profond dévouement. Bien à vous.







3 rue de la Forêt ZAC Bicharderies 45400 Fleury les Aubrais cedex Tél. 02 38 83 70 70 / Fax 02 38 83 77 74 www.soditra.com

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF DPT 45 & 41

YANMAR DIECI AMMANN





Prochaine réunion du Conzeil Municipal

Le 10 octobre 2016

Les réunions ont lieu à 19h dans la salle du Conseil Municipal en mairie. Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

Horairer d'ouverture de la mairie

Lundi matin de 08h30 à 12h. Fermée l'après-midi. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h. Samedi matin de 9h à 12h.

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi et samedi matin de 9h à 12h. Fermée l'après-midi. Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h.

Mairie de Cléry-Jaint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11 45370 Cléry-Saint-André Tél : 02 38 46 98 98

Fax: 02 38 46 98 99

Courriel : accueil@clery-saint-andre.com Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Édité à 1700 exemplaires Conception et impression : Artfreely +33 (0)2 38 44 04 82

Directrice de la publication :

Odile BOURGOIN

Coordination : Jérôme FALALA Crédits photos : JARP, Patrick Lebaupin, associations, municipalité, CAUE, FFCK

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2016

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal.

C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.



Sommaire

Edito	P.	3
Sommaire	P.	5
Inondations	P.	6 à 7
Travaux	P.	8 à 11
 - Les travaux du centre-bourg inaugurés - La circulation réorganisée dans le secteur de la Poule Blanche - Les travaux de la maison médicale débutent - La mairie acquiert la friche Sinclair Pharma - Les élus s'engagent sur l'aménagement du Chemin du Paradis - La rue du Maréchal Foch continue sa rénovation 		
Sécurité	P.	11
l Urbanisme	P.	12 à 13
 Des architectes imaginent Cléry-Saint-André au XXI^{ème} siècle La Grenellisation du PLU est en cours 		
Communication	P.	18
- Marché villageois / Accueil des nouveaux habitants / Conseil Municipal des Enfants		
Culture	P.	15 à 19
Action sociale	P.	20 à 21
 Le programme PEPS Eurêka arrive à Cléry-Saint-André Le Rotary Club remet au CCAS de Cléry des produits d'hygiène pour adultes et enfants 		
Ville durable	P.	22 à 23
 - Une journée internationale de l'Arbre et des Forêts fêtée - Le fleurissement à Cléry-Saint-André encore récompensé 		
Vie scolaire	P.	24 à 28
- La 5 ^{ème} classe maintenue en maternelle		
 - Une 9^{ème} classe ouverte en élémentaire - Préparer l'avenir par des investissements 		
- Volonté municipale forte		
I Sports	P.	29
Vie Associative et Jeunesse	P.	30
Actus associatives	P.	31 à 38
Dates à retenir		



Inondalions

L'Ardoux est sorti de son lit

La plupart des Cléricois ne se rappelaient pas avoir déjà vu l'Ardoux quitter ainsi son lit et se répandre ainsi dans les rues de la commune. Pourtant, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 2016, après plusieurs jours d'orages et de pluies intenses, le cours d'eau a brusquement gonflé et inondé plusieurs habitations. La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

Lorsque le 31 mai au soir, le Maire et les adjoints se sont présentés chez un riverain de la rue du Moulin qui avait appelé les services techniques pour l'aider face à la montée des eaux dans son terrain, nul ne pensait que l'Ardoux poursuivrait sa crue ainsi. Par précaution, l'habitant avait néanmoins quitté son logement jugé trop proche du cours d'eau et les agents municipaux concernés étaient mis en astreinte.



Sur le pont dès 2h30

C'est vers 2h30 du matin que la Gendarmerie Nationale a alerté les élus. Le pont de la rue de Jouy venait d'être submergé et la RD 18 devenait dangereuse. La Police municipale fut aussitôt sollicitée pour organiser la circulation. Voyant que l'eau continuait de monter aux abords du stade, les élus sont allés à la rencontre des quelques riverains concernés de la rue du Stade pour les inciter à se préparer au débordement de la rivière. Ils ont mobilisé les services techniques municipaux, présents sur place dès 3h30, qui ont mis en place un plan de circulation adapté en fonction des voies submergées et installé des batardeaux sur l'Espace Loire et l'Espace Ardoux que l'eau menaçait d'envahir.

L'eau a continué de monter et ne s'est stabilisée qu'au cours de la matinée du 1er juin. Au plus fort de la crue, l'ensemble de la base de Loisirs du Pré des Gains était sous l'eau, le ruisseau s'étendant du chemin de la Salle à la rue du Stade. Sinclair Pharma était presque une île, tout comme le château du Mardereau. Le Gué du roi n'avait plus de gué que le nom et la RD 18 était coupée, l'eau dépassant de 20 cm le niveau du pont. Plus en amont, le pont du Colombier situé sur la commune de Mézières, était également intégralement recouvert d'eau.



Maisons et caves inondées

La décrue s'est amorcée rapidement, au cours de la journée du 1^{er} juin, mais les sapeurs pompiers sont restés très sollicités pour des inondations de caves, dues notamment aux remontées de nappe. Une habitante a également due être secourue après s'être engagée dans la rue du Stade inondée. Les services techniques sont venus en aide à plusieurs habitants pour les aider à pomper. Les caves de la mairie, de l'école élémentaire et de l'Espace Loire étaient également inondées.

Dès le 2 juin, l'eau avait quitté la quasi-totalité des habitations, laissant la charge aux habitants de constater les dégâts. Ce sont alors les communes plus en aval de l'Ardoux qui ont été inondées : Dry, Lailly-en-Val et Beaugency. Le 3 juin, la mairie a donc déposé une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle. Bien que considérablement moins impactée que certaines communes du Montargois et de l'agglomération orléanaise, Cléry-Saint-André fut parmi les premières villes à bénéficier de la reconnaissance en catastrophe naturelle, permettant alors l'activation du dispositif spécifique de prise en charge par les assureurs.

Pertes de récoltes agricoles

Plusieurs agriculteurs ont aussi été sévèrement touchés. En effet, hors des zones d'habitations, plusieurs parcelles de céréales ont été inondées. Sur les sols gorgés d'eau par les pluies du printemps, l'eau a mis de nombreux jours à se retirer et, sur ces terres restées trop longtemps submergées, les pertes oscillent entre 80 % et 100 %. Un coup supplémentaire pour un secteur économique d'ores et déjà à la peine.

Du coté des équipements publics, les principaux dégâts ont concerné les ponts enjambant l'Ardoux. Au Pont du Colombier, situé sur la route des Villeneuves, une partie de la route a été emportée par le ruisseau. Les travaux de rénovation, pris en charge par la Communauté de Communes du Val d'Ardoux, ont été réalisés au cours de l'été engendrant une fermeture de la route pendant plusieurs semaines. Sur la base de loisirs du Pré des gains, l'une des passerelles en bois doit encore être replacée. La mairie attend le feu vert de l'entreprise chargée de vérifier la solidité de l'ouvrage avant son remplacement.

Ecoles fermées et communication en temps réel

Afin de tenir les habitants informés, le site internet de la ville a été actualisé 2 à 3 fois par jour pendant toute la durée des évènements. Le standard téléphonique était aussi fortement sollicité. Point sur les routes coupées, rappel des numéros d'urgence, maintien ou non des manifestations associatives... Les services municipaux essayaient de recenser les informations utiles aux habitants. Il a notamment été nécessaire de démentir les rumeurs qui laissaient entendre que l'eau n'était plus potable. Il a également fallu répondre aux questions des familles suite à l'arrêté préfectoral prononçant la suspension des cours.

En effet, le 31 mai vers 15h30, au vu de l'évolution de la situation dans certaines parties du département et afin de dissuader les loirétains d'emprunter des routes inondées, le Préfet a décidé la suspension des cours dans tous les établissements scolaires du département. Ainsi, le mercredi 1er juin, les écoles et le collège étaient fermés.

Devant la reconduction de cette fermeture le jeudi suivant, le Maire et l'adjoint aux affaires scolaires ont décidé de mettre en place un service d'accueil minimum pour les familles qui n'avaient pas de mode de garde. Les écoles, le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire ont donc rouvert pour une trentaine d'enfants présents. L'école Notre-Dame avait mis en place un dispositif comparable. Le 3 juin, les établissements scolaires cléricois rouvraient normalement.





Tirer les enseignements de la crue

Compte tenu de sa brièveté, cet épisode d'inondations n'aura pas nécessité la mise en place du Plan communal de sauvegarde (PCS) prévu pour gérer les situations de crises. Mais cette crue a néanmoins mis en lumière que les documents de prévention sont principalement tournés vers une crue de la Loire et n'envisagent pas une crue de l'Ardoux par l'amont comme ce fut le cas en juin, un phénomène inédit.

C'est pourquoi le Maire a décidé d'engager une mise à jour du PCS afin d'intégrer les enseignements des inondations de juin 2016. Un conseiller municipal a été délégué au suivi de ce dossier, en la personne de Jean-Pierre Lefebvre. Représentant de la commune au syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Ardoux (SMETABA) et au syndicat intercommunal de la Loire et de ses affluents du Loiret (SICALA), il connait bien la problématique des cours d'eau.

Lors de sa séance du 4 juillet, le Conseil Municipal dans son ensemble a tenu à remercier les services techniques municipaux, les élus, les gendarmes et les sapeurs pompiers de Cléry-Saint-André qui ont participé activement à la mise en sécurité des habitants touchés par cet épisode d'inondations.





Travaux

Les travaux du centre-bourg inaugurés

Les travaux de dévoiement de la RD 951 et de réalisation de la Halle couverte se sont terminés au printemps. Le 2 juillet, sous un soleil radieux, ils étaient inaugurés en présence de nombreuses personnalités qui ont salué la réussite du réaménagement du cœur historique de Cléry-Saint-André.

Il s'agissait de deux projets qui marqueront durablement le visage du bourg de Cléry. Conçus en totale cohérence l'un de l'autre, le réaménagement du parvis en déviant la RD 951 et la construction de la Halle offrent aux Cléricois et aux touristes une nouvelle vision du cœur historique de notre commune.

C'était un investissement important (555 000 euros TTC au total). La commune en a autofinancé plus de 70 %, sans emprunt, et a bénéficié principalement du soutien de la Région Centre et du Conseil Départemental du Loiret. Aussi, c'est avec un réel plaisir que les présidents respectifs, François Bonneau et Hugues Saury, sont venus le 2 juillet dernier se joindre aux Cléricois pour inaugurer ces travaux au cours d'une cérémonie conviviale, animée en musique par une nouvelle association cléricoise : Sterglaz, un ensemble de musique celtique avec cornemuses, bombardes et percussions. Le conseiller départemental Claude Boissay, le président du Pays Sologne Val Sud Bertrand Hauchecorne, le député Olivier Carré ainsi que nombreux maires des communes alentours participaient à la cérémonie.



Halle Lebrun

Après les discours d'usage, où la qualité des deux projets fut unanimement saluée, les élus ont dévoilé la plaque nommant la Halle « Lebrun ». C'est le nom de la famille qui possédait auparavant la boucherie du 78 rue du Maréchal Foch, dont l'acquisition par la mairie aura permis de voir naître le projet de Halle. Plusieurs membres de cette famille étaient présents pour l'occasion.

Si la Halle semble avoir trouvé sa place dans les habitudes de tous, le nouvel aménagement du carrefour satisfait également les habitants et les habitués qui traversent notre ville quotidiennement, en fluidifiant le trafic dans le sens Blois-Orléans grâce à l'élargissement de la chaussée qui a permis la création d'une voie de « tourne à gauche ». C'est le succès d'une volonté portée et défendue par les élus municipaux. Le réaménagement de la voirie met de plus en valeur notre joyau communal, la Basilique, et a offert de nouvelles terrasses à nos deux cafés, participant à l'attractivité de ces commerces.





Création de la Halle Lebrun :

Montant des travaux : 255 500 € TTC

Subvention de la Région Centre : 42 400 € soit 17 %

Crédit Agricole Centre Loire : 5 000 € soit 2 %

Autofinancement Mairie de Cléry-Saint-André : 207 600 € soit 81%

Dévoiement de la rue du Maréchal Foch :

Montant des travaux : 299 400 € TTC Subvention Conseil Départemental : 76 835 € soit 26 % Subvention Région Centre Val de Loire : 50 700 € soit 17 € Autofinancement Mairie de Cléry-Saint-André : 171 865 € soit 57 %









La circulation réorganizée dans le secteur de la Poule Blanche

Les travaux réalisés au cours de l'été 2016 ont pour objectif d'améliorer la sécurité routière aux abords des écoles des Bergerêts et de faciliter le stationnement.

Depuis plusieurs années, le sens de circulation dans le secteur de la Poule Blanche (rue des Hauts-Bergerêts, rue de la Poule Blanche et sentier des murailles) interrogeait. Il a fallu de la ténacité aux élus concernés pour arriver à une solution qui n'était pas acquise. En effet, le Conseil Départemental a longtemps refusé une sortie par le chemin des Bergerêts au motif d'un manque de visibilité en débouchant sur la rue de Meung. Un accord fût finalement trouvé prévoyant l'installation d'un feu de circulation au croisement du chemin des Bergerêts et de la rue de Meung. Il permettra aussi de sécuriser la sortie des habitants du nouveau lotissement.

Cet aménagement doit aussi apaiser la circulation dans la rue de Meung, où les véhicules roulaient trop vite. En effet, les feux situés sur la RD 18 sont équipés de radars. Constamment au rouge, ils ne passeront au vert que si les véhicules détectés abaissent leur vitesse à 50 km/h ou en deçà. Les feux et le nouveau sens de circulation ont été mis en service depuis le 8 août dernier.

Entrée par le sentier des murailles

Des travaux de réaménagement des parkings scolaires ont également été réalisés pour rendre la circulation plus fluide, faciliter le stationnement et accroitre la sécurité des usagers. L'accès aux écoles s'effectue désormais uniquement depuis la RD 18 (rue de Meung) par le sentier des murailles. La rue de la Poule Blanche étant en sens unique, les personnes qui arriveraient de Saint-André par le chemin des Bergerêts ne peuvent pas rejoindre le parking principal avec leurs voitures et doivent impérativement se stationner sur le parking situé derrière le restaurant scolaire.

Une nouvelle piste cyclable sécurisée a été aménagée le long du sentier des murailles pour la sécurité des enfants et des parents. L'arrêt minute a été déplacé devant le restaurant scolaire et compte désormais 5 emplacements pour faciliter la rotation des voitures. Le parking en calcaire situé devant le terrain multisports a été agrandi et propose quelques places de stationnement supplémentaires, situées le long du sentier des murailles. Le stationnement sur le sentier des murailles s'effectue désormais en épi. Le parvis de l'école est également agrandi et des aménagements complémentaires sont à l'étude pour renforcer la sécurité suite aux attentats de l'été. L'ensemble du secteur est en zone 30 km/h. Dans le cadre de la commission Action scolaire, plusieurs de ces idées ont été le fruit d'échanges entre les élus et les parents d'élèves.

Stationnement facilité

Le coût total de cet aménagement est de 91 380 € HT. Il a été réalisé par l'entreprise BSTP sous la conduite du maître d'œuvre INCA. Compte tenu de la proximité géographique, la mairie avait fait le choix de coupler les travaux avec le début de réfection du chemin des Bergerêts, lui permettant ainsi de bénéficier de tarifs plus avantageux. La suite de la réfection du chemin est, quant à elle, conditionnée à l'avancement des travaux de la 2° tranche du lotissement. La création du carrefour à feux et le réaménagement du parking des écoles ont bénéficié du soutien financier du Conseil Départemental du Loiret (19 969 €) et du député Olivier Carré (10 000 €).







Travaux

Les travaux de la maison médicale débutent

Les travaux de la maison médicale du Val d'Ardoux vont débuter en septembre. Aménagée par la Communauté de Communes du Val d'Ardoux, elle permettra d'accueillir 18 praticiens de santé et de pérenniser leurs présences sur le territoire. Il s'agit d'un investissement important pour la communauté (1,7 M€) soutenu financièrement par l'Etat et la Région Centre. La commune de Cléry-Saint-André a contribué également à l'équilibre du projet en acceptant de donner gratuitement le terrain d'assiette du bâtiment.

La réalisation de cet équipement permettra ensuite aux élus cléricois de relancer la réflexion sur l'aménagement paysager de la Place Charles de Gaulle, qui avait été suspendue dans l'attente de l'élaboration du projet de Maison médicale.



Les élus s'engagent sur l'aménagement du Chemin du Paradis

Le 14 mars dernier, le Maire et les adjoints compétents ont invité l'ensemble des riverains du chemin du Paradis pour évoquer ensemble l'état d'entretien de cette voie. Riverains et élus ont émis un constat commun sur le mauvais état du chemin, mais également sur les problèmes de sécurité routière.

Les services municipaux ont étudié les possibilités d'un aménagement qui permettrait un revêtement du chemin, une bonne gestion des eaux pluviales et la création de chicanes pour faire ralentir les véhicules. Le projet n'entrave pas pour autant l'accès aux camions qui doivent livrer les entreprises artisanales situées dans ce secteur, ni ne dénature le caractère champêtre du quartier. A cette fin, dans un objectif de développement durable, il est notamment envisagé la création de noues enherbées pouvant être plantées d'arbustes ou de fleurs. Le projet a été présenté aux riverains lors d'une seconde réunion le 7 mai.

Les travaux seront réalisés avant la fin de l'année.

La mairie acquiert la friche Jinclair Pharma

Depuis la fermeture de l'usine pharmaceutique et cosmétologique située 2 rue du Maréchal Foch, en pleine zone urbaine et à proximité des équipements publics, les élus ont veillé au devenir du site. C'est ce qui a conduit le maire (pouvoirs de police) à saisir en février 2015 un juge pour obliger l'entreprise propriétaire à sécuriser le site suite à de nombreuses incursions et des actes de vandalisme. Depuis sa prise de fonction, le policier municipal est intervenu à plusieurs reprises pour déloger des adolescents qui s'introduisaient dans l'ancienne usine.



Préserver le cadre de vie

Début 2016, la commune a été informée que le site pourrait être vendu à un investisseur originaire d'Ile de France. Il ne souhaitait pas l'utiliser directement mais entendait, après quelques réaménagements, le mettre en location. Aucune activité précise n'avait cependant pu être indiquée par l'investisseur lors de sa rencontre avec le Maire.

Devant la crainte de perdre le contrôle de cette friche et d'y voir implanter des activités nuisibles pour l'environnement et le cadre de vie, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de préempter le site afin que la commune garde le contrôle de son devenir. Le coût d'acquisition s'élève à 35 000€, hors frais notariés. C'est une responsabilité importante de récupérer cet ensemble immobilier de 2 000 m² bâtis environ, sur une parcelle de 9 000 m², polluée et amiantée. Mais c'était une nécessité pour maîtriser le devenir du site.

Un coût symbolique, mais une grande responsabilité

Une fois la commune officiellement propriétaire, les services techniques vont s'attaquer prioritairement à la remise en état des espaces verts qui sont abandonnés depuis un an et à la sécurisation de l'accès du site. De leurs cotés, les élus travaillent à définir le devenir de site. Plusieurs pistes sont à l'étude. La partie la plus récente, au bardage bleu, pourrait être reconvertie pour accueillir les services techniques municipaux qui quitteraient alors la rue des Bordes.

Sécurifé

La rue du Maréchal Foch continue sa rénovation

Suite aux travaux de changement de la canalisation d'eau coté sud de la rue du Maréchal Foch, le marquage du stationnement a été refait récemment. Afin de libérer un espace suffisant pour les piétons sur le trottoir, les emplacements de stationnement sont désormais à cheval sur la chaussée sur certaines portions de la rue. Les conducteurs sont invités à en tenir compte pour le confort et la sécurité de tous. De plus, en réduisant légèrement la largeur disponible de la chaussée, ceci contribue à réduire la vitesse sur la départementale. C'est un enseignement de l'étude de circulation en cours qui a été intégré par anticipation.

Reprise des travaux en septembre

A compter de septembre et durant deux mois et demi, une entreprise missionnée par le syndicat d'eau C3M va procéder au changement de la canalisation d'eau coté nord, de la rue de Meung jusqu'à la rue de Saint-André. D'inévitables difficultés de circulation devraient en découler malgré tous les efforts mis en œuvre par le syndicat pour réduire les nuisances pour les riverains et les automobilistes.

Ici encore. la canalisation date des années 1950 et est fortement dégradée. Son remplacement est nécessaire avant que la municipalité ne puisse engager une réfection globale de cette portion de la rue. Les études de réaménagement, destinées à embellir la traverboura sée de améliorer la sécurité routière, vont débuter à l'automne avec des architectes paysagistes. Une réelle mise en valeur de cette artère centrale est attendue.



Rampe d'accès à la mairie

Simultanément, les élus travaillent sur la mise en accessibilité de la mairie. Une rampe d'accès sera aménagée devant l'entrée principale pour favoriser l'accessibilité de tous. Le permis de construire devrait être déposé dans les semaines à venir.

Cléry r'ert doté d'une police municipale

Depuis mars 2016, la commune a recruté un policier municipal chargé de contribuer à améliorer la sécurité des habitants.



A l'occasion du départ en retraite de Jean-Claude Boissay, qui assurait la fonction de garde champêtre depuis 23 ans, en plus de celle de chef d'équipe au sein des services techniques, les élus municipaux ont souhaité doter Cléry-Saint-André d'une véritable police municipale. Arrivé en mars, Olivier Hirtz, 51 ans, un policier expérimenté qui était en poste à Chécy depuis 12 ans, a vite trouvé sa place dans la commune. Ses missions sont nombreuses et variées.

Il assure tout d'abord une mission de prévention générale sur la commune en opérant des rondes et en visitant régulièrement les lieux sensibles. Par une présence et une prise de contact régulières, à la sortie du collège notamment, il a aussi cherché à établir une relation de respect et de confiance avec les jeunes cléricois pour prévenir la petite délinquance juvénile ou les conduites à risques (alcool, cannabis).

La sécurité routière est une autre de ses missions principales. Il est quotidiennement aux sorties des écoles pour faire respecter le code de la route et assurer la sécurité des enfants et de leurs parents. En lien avec la Gendarmerie Nationale, il organise aussi des opérations de contrôle routier et de contrôle de vitesse. Pour son action, il bénéficie du prêt de jumelles laser par la police rurale de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Des actions pédagogiques de sécurité routière ont également été organisées à destination des élèves de primaire de l'école des Bergerêts et de l'école Notre-Dame (permis piéton, sensibilisation sur l'usage du réhausseur et de la ceinture de sécurité...). Il assure enfin le contrôle du respect de la zone bleue, où l'usage du disque est obligatoire.

Il assure la sécurité des manifestations sur la voie publique et des rassemblements.

Le policier municipal est aussi amené à intervenir pour les troubles de voisinage. Il peut assurer une médiation, rappeler la loi et inciter les personnes à saisir le conciliateur de justice. Son action est souvent appréciée des personnes qui le sollicitent et des résultats concrets ont déjà pu être observés dans certains secteurs (chiens, immondices...).

Pour contacter la police municipale : 02 38 46 98 98 ou police@clery-saint-andre.com



Urbanisme

Des architectes imaginent Cléry-Jaint-André au XXIème siècle

Le forum du paysage et de l'architecture s'est tenu les 24 et 25 juin dernier à Cléry-Saint-André.

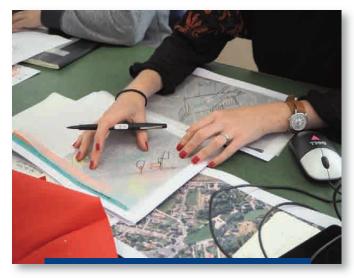
Encadré par l'équipe du CAUE, une dizaine d'architectes, paysagistes et urbanistes étaient réunis pour réfléchir autour des problématiques urbaines et paysagères qui se posent sur une ville comme Cléry-Saint-André.

Après un échange avec les élus locaux et une visite sur le terrain des deux sites proposés, l'ensemble des intervenants ont échangé sur leurs ressentis, leurs impressions, leurs idées et leurs interrogations quant aux particularités de la ville de Cléry-Saint-André, avant d'essayer d'imaginer plusieurs devenirs possibles. Les sites qui avaient été retenus pour l'étude sont le secteur dit du Bourg, qui s'étale autour du Chemin du Paradis entre le cimetière et l'arrière des jardins de la rue du Maréchal Foch, d'une part, et la place de Gaulle et ses alentours, d'autre part.

Après avoir mené une réflexion à grande échelle, des axes de travail ont été ciblés selon leurs importances stratégiques et ou prioritaires par rapport à la lecture et l'écriture de la ville que se sont faites les concurrents. Mais ces différents axes se sont finalement retrouvés assez complémentaires pour parvenir à une vision globale nécessaire à la compréhension de la ville, de ses problématiques, de ses contraintes et de ses atouts. Différents scénarios ont néanmoins émergé. Certains groupes se sont posé la question de la densification intelligente du Chemin du Paradis, qui respecte l'environnement et le patrimoine. D'autres ont cherché la possibilité de faire découvrir la ville autrement que par la traversée classique de Cléry-Saint-André, en empruntant les chemins et sentiers. La réflexion a également porté sur la communication entre ces espaces et les lieux de vies (Basilique, parkings, commerces, mairie, nouvelle maison de santé, écoles...).

Le bilan de ce premier forum a été très constructif, dans un esprit d'échange, les différents professionnels ont réussi à extraire l'essence de la ville de Cléry et à proposer des pistes de valorisation paysagère et urbaine, mais aussi des pistes de développement touristique et économique. Les différents projets seront rendus au CAUE fin août.







La Grenellization du PLU est en cours

Le Plan Local d'Urbanisme de Cléry-Saint-André est entré en révision au printemps. Agé de 5 ans, ce document qui cadre les zones constructibles et les règles de construction sur la commune devait être mis à jour pour intégrer les dernières dispositions légales en matière d'urbanisme, issues des lois Grenelle et ALUR. La procédure dure jusqu'en 2017 et tous les citoyens peuvent se tenir informés de son avancement grâce à un dossier disponible en mairie. De plus, à partir du 29 août, des panneaux pédagogiques installés en mairie renseigneront aussi sur la démarche.

Les élus travaillent actuellement sur l'état des lieux et l'évolution de l'urbanisation depuis 5 ans. De nouveaux lotissements ont vu le jour, les équipements publics se sont agrandis et la morphologie du village continue d'évoluer. Par ailleurs, certaines tendances sont observées comme le redécoupage du bâti ancien qui augmente la densité... et les problèmes de stationnement. C'est pour chercher des solutions à ces enjeux et fixer un cap pour la prochaine décennie, au sein du plan d'aménagement et de développement durable (PADD), que la révision est utile. Le PLU doit permettre une croissance de la commune compatible avec les besoins des habitants, mais aussi avec la capacité des équipements publics



Les citoyens sont bien évidemment associés à la démarche : une première réunion publique aura lieu le lundi 12 septembre à 19h00 à l'Espace Loire pour présenter le diagnostic et les éléments clés du futur PADD.

Le Conseil Municipal débattra ensuite des orientations en octobre ou novembre avant que la commission Urbanisme, qui suit le dossier, ne s'attaque à la traduction concrète de ces orientations dans la mise à jour du règlement d'urbanisme. Le projet de PLU sera présenté dans une seconde réunion publique au printemps 2017. Nous vous tiendrons informés dans les prochaines publications municipales.





Communication,

MARCHE VILLAGEOIS

En 2016, le bourg de Cléry-Saint-André ne recevra pas les exposants du Marché Villageois.

Le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme a fait le choix de ne pas organiser en 2016 les festivités habituellement associées à la fête Patronale du 8 septembre. Le manque de bénévoles pour participer à l'organisation, le nombre d'exposants en diminution et le développement, le même jour, de manifestations dans les communes voisines de la C.C.V.A. ont conduit les membres de l'Office de Tourisme intercommunal a prendre cette triste décision pour la vie de notre commune.

Accueil des nouveaux habitants



Un temps de rencontre avec la municipalité et le monde associatif

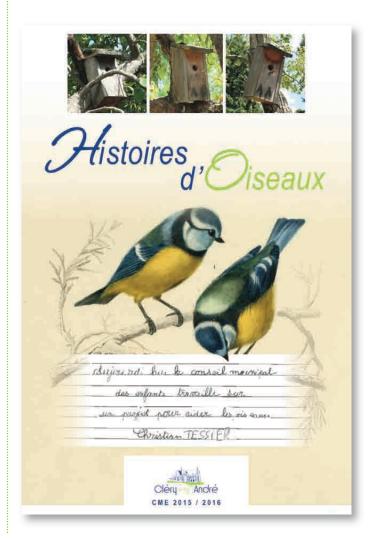
Vous avez choisi la commune de Cléry-Saint-André pour vous y installer avec votre famille et êtes résidents depuis moins d'un an. Nous vous donnons rendez-vous **samedi 17 septembre à 10h30** en Mairie. Vous rencontrerez le Maire, les conseillers municipaux qui vous présenteront la richesse d'une commune rurale. Vous pourrez également échanger avec de nombreux présidents d'associations, selon vos intérêts pour le sport, la culture, les loisirs...

Conseil Municipal des Enfants

Le C M E 2015/2016 a voté le projet « un toit pour les oiseaux »

Avec un intérêt certain pour la préservation des espèces, l'observation et l'environnement, le Conseil Municipal des Enfants a choisi la réalisation de nichoirs pour animer leur école et différents espaces publics. Ils ont installé toits et mangeoires dans les arbres de la cour de la Mairie, de l'Arche des Souvenirs, du Clos Noah, de la Place De Gaulle et de l'école Notre-Dame. De nombreux parents ont soutenu ce projet et ont participé à la réalisation des maisons à oiseaux. Dans le cadre des temps d'activité périscolaire, Séverine Vauzelle a encadré les enfants pour assembler les pièces de nichoirs et de mangeoires confectionnées par le conseiller municipal Daniel Zonca.

Les enfants ont également écrit des histoires d'oiseaux alimentées par leurs observations, leurs expériences et leurs connaissances. Ces textes sont regroupés dans un livret qui leur sera remis à la rentrée. La visite de nos agriculteurs Sébastien Bourgoin et Eric Javoy a marqué les esprits et cette intervention de sensibilisation revient souvent dans les récits.



Cultive

Bibliothèque : Une nouvelle équipe de bénévoles

Du mouvement pour la rentrée

2016 est marqué par le départ de deux nouveaux bénévoles, Marie-Claire Guilbault et Christian Foret. Le 12 juillet, les élus les ont remerciés lors d'un moment de convivialité et Mr le Maire a remis la médaille de la ville à Marie-Claire Guilbault pour ses 22 années d'implication au bon fonctionnement de notre bibliothèque et durant lesquelles elle seconda le régisseur, Marie-Thérèse Mimeur. Christian Foret avait rejoint l'équipe jusque là uniquement féminine en 2007 et son arrivée annonçait une période riche d'échanges et de complicité.

La relève est prête pour la rentrée de septembre, plusieurs nouveaux bénévoles viennent conforter l'équipe : Marie-Danièle Lorgeou, Elise Boissay, Isabelle Cassisi, Véronique Aigret.

Ils vous accueilleront avec le sourire, le mercredi après-midi et le samedi matin et vous conseilleront dans le choix des nouveautés littéraires. Les projets en collaboration avec les écoles et le collège vont se poursuivre et retrouver un second souffle.

La bibliothèque municipale est aussi un lien avec les différentes associations pour organiser des manifestations et inviter des auteurs.



Un nouveau régisseur depuis juin

Christelle Meneau régira, dans une bonne ambiance, l'équipe de la bibliothèque composée de Christine Javoy, Christelle Meneau, Patricia Gauchet, Sophie Guilmoto, Marie-Danièle Lorgeou, Elise Boissay, Isabelle Cassisi et Véronique Aigret. Elles vous donnent rendez-vous en cette rentrée.

Nous leurs disons un grand merci pour leur implication dans la vie de notre bibliothèque municipale et au-delà dans la vie de notre commune.

Changement de direction à l'Ecole Municipale de Muzique



Après 12 ans d'enseignement, de 2004 à 2016, et de 3 années de direction de L'E M M, de 2013 à 2016 Ingrid Chanteloup a quitté notre école pour poursuivre une vie professionnelle sur un autre chemin. La Municipalité la remercie pour l'efficacité de son travail et sa volonté de promouvoir l'école municipale de musique. Avec la mise en place des auditions, elle a valorisé les élèves et leur talent. Elle a œuvré pour réunir les compétences d'écoles, d'associations, de formations musicales... sur des projets communs. Les différents concerts, concert de

Noël, concert de fin d'année... ont régulièrement rassemblé un large public autour de la musique.

Nous lui adressons nos vœux de réussite sur la nouvelle voie professionnelle qu'elle a choisie.



Arnaud Roi reprend le flambeau avec son profil multi facettes, professeur de formation musicale, directeur pédagogique, metteur en scène, compositeur, auteur, coréalisateur.

En cette rentrée à Cléry-Saint-André, il revêt le costume de directeur. Nous lui souhaitons la bienvenue à l'Ecole Municipale de Musique.



Cuffiye

Quatre nouvelles manifestations culturelles en 2016

« LES MOTS EN LIBERTE »

Ce 1^{er} concours d'Ecriture a été très apprécié du public, des professeurs de lettres, des parents et des adolescents

Sur le thème « Histoire d'amitié », ce concours se divise en 2 catégories, il est ouvert aux adolescents et aux adultes.

Il a bénéficié de la participation du collège Jacques de Tristan à Cléry-Saint-André et du collège de la Providence à Olivet.

Nous avons reçu 18 nouvelles rédigées par les collégiens qui ont travaillé en groupe ou individuellement et seulement 3 participations d'adultes mais de grande qualité, des inconditionnels qui se frottaient déjà à différents concours d'écriture.

Un jury composé de 4 membres (écrivain, enseignant et membres de la commission Culture) a examiné avec attention et sélectionné les meilleurs textes.

Le 27 Février 2016, Adèle Pautigny, Méline Bans et Léa Letort ont été primées.

Un premier Prix « Le journal de Manon » écrit par Adèle dans un style limpide et avec une grande sensibilité.

Chez les adultes, Frédéric Ronce a reçu le premier Prix pour « La bleue », un texte mêlant humour et nostalgie.

En intermèdes musicaux, l'animation du groupe de chansonniers « Lionel et les Ménétriers » rejoignait texte et musique, une autre façon d'entrevoir l'écriture dans une ambiance de convivialité.

Chacun a fredonné le texte de Brassens « Les copains d'abord ».

Les élèves de Mme Grossin, professeur de lettres au collège de Cléry-Saint-André, proposeront le thème 2017.





« OSEZ LA POESIE » Nouveau temps fort pour le Printemps des Poètes

Lors de la soirée du 19 mars, ce premier concours de poésie sur un thème libre, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse ou chacun a pu partager son plaisir de la poésie et faire découvrir les poèmes qui les faisaient vibrer et les plus audacieux ont lu leurs propres poèmes.

Les lauréates pour les Vers libres, sont Lily Paul avec son poème « Les yeux de l'artiste », Mirèio avec « Une piécette s'il vous plaît » et Jacqueline Dupuis pour « 13 Novembre 2015 ».

Claire Pierre reçoit le 1^{er} prix, poème en Vers pour son « Sonnet Allégorique à la solitude ».

Un nouveau rendez-vous à retrouver en 2017 pour tous les amoureux de la poésie.



« SOIRÉE CABARET » Une salle comble pour un très beau voyage au fil de l'eau

Pour cette première soirée Cabaret, à l'affiche Dan Grall accompagné de Nico Brung et leur répertoire sur le thème de la Loire qui transporta le public jusque vers l'océan pour le ramener dans notre région, vers des lieux plus familiers comme Combleux ou Gien.

Une soirée chaleureuse dans la bonne humeur et le partage d'un moment en chansons.

Un temps culturel fort qui vous donne rendez-vous en 2017.

« RENDEZ-VOUS D'HISTOIRE » Avec Gonzague Saint Bris

Romancier et historien, il a fait revivre Louis XI « le méconnu » dans la basilique Notre-Dame de Cléry.

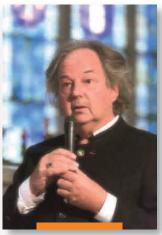
C'est avec un verbe flamboyant que Gonzague Saint Bris anima la conférence Louis XI.

L'historien nous a présenté le roi de France Louis XI avec un certain humour et nous a également fait découvrir son talent d'acteur. A sa manière, il a démystifié la légende noire pour présenter le portrait d'un roi stratège et courageux. Son règne mit fin à la guerre de 100 ans et c'est une France forte qu'il légua. Il nous a fait partager son éclairage sur l'action et la vie d'un roi convaincu que la politique n'est rien d'autre que l'art de servir les autres.

Louis XI aimait se ressourcer à Cléry-Saint-André et ce soir-là, Gonzague Saint Bris fit revivre le roi de France dans notre basilique.

Après l'enthousiasme de cette première, la commission Culture et Patrimoine inscrira un rendez-vous « Histoire » dans sa programmation culturelle.





CLERY'ART

Pour sa 3^{ème} édition, le salon des artistes cléricois s'est déroulé du 27 Juillet au 14 Août. Nicole Dessiaume a obtenu le 1^{er} prix du public.

Cette manifestation culturelle a un double objectif, celui de faire connaître les artistes et l'atelier de peinture de Cléry-Saint-André et de participer, en cette période estivale, à la dynamique de notre commune. A nouveau en invités d'honneur, les collégiens ont exposé « PAYSAGE ABSTRAIT » inspiré de leur visite à l'exposition XYZT au Palais de la Découverte.

La nouveauté est l'apport d'un regard extérieur et professionnel sur l'Art à Cléry-Saint-André. En effet, le 26 Juillet lors du vernissage, un prix BOZ'ARTS, du nom de la boutique orléanaise, a été décerné à Annie Dublé pour son tableau « Utopie » qui représente un monde d'entente où chacun mange à sa faim.

La municipalité soutient l'Art à Cléry

Comme de coutume, le public a également voté pour l'attribution de trois prix aux œuvres qu'ils ont préférées. Le palmarès a été dévoilé le dimanche 14 août, en clôture du salon. Le 1er prix est décerné à Nicole Dessiaume pour son triptyque « Bateaux au fil de la Loire », le 2ème prix à Trudy Fleury pour son pastel « Petit pont de bois » et Martine Cizeau obtient le 3ème prix pour son portrait « Jules ».







Merci aux artistes cléricois d'avoir à nouveau répondu présent au rendez-vous estival de Cléry'Art et à bientôt pour une nouvelle édition 2017.

Côté Patrimoine

Notre Bazilique rénove sa robe

Vous l'avez constaté, les échafaudages sont pour partie démontés. Les travaux de restauration de la partie haute des travées 4-5-6-7 allant du clocher au transept nord sont réalisés. Ils concernent essentiellement un important travail sur la pierre et la restauration de trois vitraux dont la réouverture d'une fenêtre autrefois murée, réalisée en panneaux de verre clair losangé.

La tranche conditionnelle n°2 de rénovation des travées nord de la Basilique est engagée. Elle concerne la restauration du mur gouttereau et la toiture du bas-côté.

En février, Hugues Saury, Président du Conseil Départemental du Loiret, s'est rendu à la Basilique. Il a apprécié l'initiative de sensibilisation sur l'importance des travaux de rénovation de la Basilique à travers l'exposition de photos. Il a souligné la charge financière que représente pour une commune l'entretien d'un tel patrimoine et rappelé l'engagement du Conseil Départemental à hauteur de 44% du coût des travaux.

Trois autres tranches conditionnelles demeurent à réaliser pour finaliser la restauration de la façade Nord de Notre-Dame de Cléry.

Retour sur l'exposition photos des travaux de la Basilique

Des clichés avant et après rénovation pour mieux comprendre et pour mieux voir.

Une exposition 2016 vue par un large public

L'objectif de cette exposition est que les photos permettent à chaque visiteur de comprendre les travaux qui ont été effectués sur la façade Nord et particulièrement la délicatesse de l'intervention des tailleurs de pierre.

Ces photos rendent les détails accessibles au regard alors que l'ouvrage est éloigné du sol.

Une nouvelle exposition pour 2017

Elle dévoilera le travail des verriers autour de la réouverture du vitrail. C'est, semble-t-il, lors d'une restauration à la fin du XIX° siècle que la fenêtre aurait été murée tout comme la fenêtre symétrique sur le côté sud de la basilique, qui, elle, a été rouverte au moment de la restauration du transept sud. Des clichés inédits vous transporteront vers les hauteurs de la Basilique pour découvrir un patrimoine caché et peu accessible. Ils vous feront également découvrir des vues magnifiques jusqu'à la cathédrale d'Orléans.









Fertival marial de Cléry

« La Visitation » exposition et conférences.

Pour la deuxième année, plusieurs associations se réunissent dans une même démarche artistique pour vous présenter le deuxième Festival Marial de Cléry. Après le OUI de Marie (l'Annonciation) et toute sa signification cultuelle, elles vous proposent un regard sur le Magnificat.

La Visitation, ou Magnificat, est ce moment où Marie, rendant visite à sa cousine Elisabeth enceinte malgré son âge de Jean Baptiste, perçoit toute la dimension divine de sa maternité. Elle l'exprime avec une immense joie dans cette louange à Dieu que tant d'artistes ont tenté de représenter aussi bien par la peinture, le vitrail, la sculpture, la musique... Comme l'an passé, en lien avec les concerts, des reproductions d'œuvres de grands maîtres seront exposées dans le déambulatoire de la basilique de Cléry. Vous pourrez admirer ces oeuvres commentées à partir du 08 septembre jusqu'au mois de janvier 2017.

Deux conférences seront données en la basilique (entrée libre) :

■ le 24 septembre à 20 h 30

La Visitation dans l'histoire de l'art animée par Christiane Muylaert, historienne de l'art au diocèse de Blois. Elle nous éclairera sur la signification des symboles de cette Visitation exprimés au travers de la peinture.

■ le 08 octobre à 20 h 30

Comprendre la Visitation par Odile Celier.

Ce Festival - ouvert à tous - se veut riche en manifestations tournées vers ces artistes si nombreux qui ont voulu mettre en lumière et comprendre toute la portée de cet événement de la vie de Marie, celui de l'Incarnation.

Lumière sur Notre-Dame, Cercle Albert de Mun, la Paroisse et Les Amis de Cléry.

PROGRAMME

Exposition

La Visitation - Reproductions de tableaux d'époques et d'artistes différents autour du thème - 8 septembre à janvier 2017

Entrée libre aux heures d'ouverture de la Basilique - Libre participation aux frais

Concerts

Orgue et Coeur de femmes - 9 septembre à 20h30 (entrée 10 € - 5 € pour les moins de 14 ans) Orchestre et grand coeur - 10 septembre à 18h puis 21h (entrée 15 € - 5 € pour les moins de 14 ans) 20 € les 2 soirées / 8 € pour les moins de 14 ans.

Conférences

La Visitation dans l'histoire de l'art - 24 septembre à 20 h 30 Comprendre la Visitation - 08 octobre à 20 h 30 Entrée gratuite - Libre participation aux frais

Renseignement:

06 29 27 96 13 - lumiere.nd.clery@gmail.com http://festivalmarialclery.com









Action Sociale

Le programme PEPJ Eurêka arrive à Clery-Jaint-André!

La commune de Cléry-Saint-André a été retenue par les élus de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) pour organiser un atelier sur la mémoire.

Grâce à la méthode PEPS Eurêka, vous comprendrez qu'une multitude de facteurs tels que la pratique d'une activité physique régulière, une gymnastique intellectuelle et une bonne hygiène de vie, contribuent à entretenir votre mémoire.

Prendre soin de vous, c'est prendre soin de votre mémoire.

PEPS Eurêka: comment ça marche?

Le programme est composé de 10 séances d'environ 2H30 et d'une séance bilan animées par des personnes formées à la méthode.

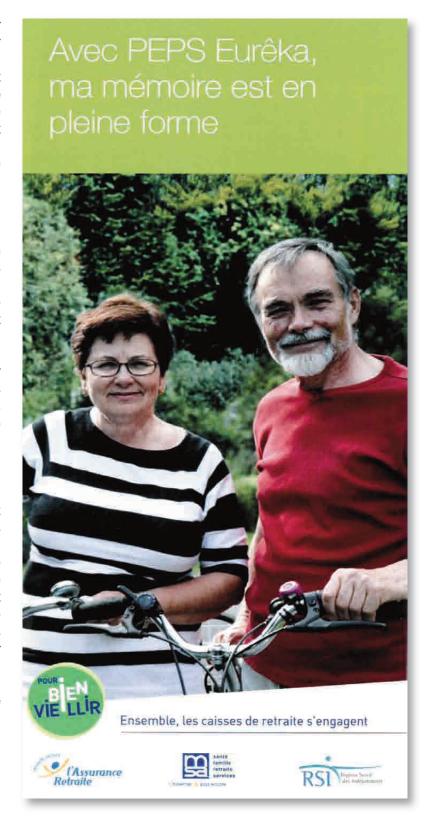
La 1^{ère} séance débutera le 9 janvier 2017 et se terminera le 10 avril 2017. Les ateliers seront organisés à la salle des Genêts d'Or.

Le groupe sera composé de 8 à 15 personnes qui, comme vous, ont envie d'entretenir et cultiver leur mémoire. Grâce à cette approche conviviale, vous partagerez vos expériences et vos savoirs, et vous ferez partie d'un réseau amical. Le tout dans une ambiance agréable et dynamique.

Que va vous apporter PEPS Eurêka?

Grâce à des conseils et des stratégies, vous allez améliorer le fonctionnement de votre mémoire et les exercices pratiques vous permettront de faire le lien avec la vie quotidienne. Vous allez ainsi prendre conscience que de nombreux facteurs (activité physique régulière, alimentation équilibrée, respect des cycles de sommeil...) influencent le fonctionnement de notre cerveau. Les animateurs vous apprendront comment agir sur ces facteurs pour améliorer votre santé et votre bien-être général.

Le Programme d'Education et de Promotion Santé (PEPS) est un programme complet qui prend en compte toutes les composantes du « bien vieillir ». Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 55 ans, quel que soit leur régime de retraite. PEPS Eurêka s'insère dans une démarche de prévention globale du vieillissement.



IMPORTANT

La réunion explicative se tiendra le **MARDI 6 DECEMBRE 2016** à 14h, dans la salle du Conseil Municipal.

Pour les personnes souhaitant participer, un entretien individuel sera effectué avec un médecin le mercredi 20 décembre 2016 de 9H à 15H. Les entretiens seront réalisés à la salle des Genêts d'Or.

Le Rotary Club remet au CCAJ de Cléry des produits d'hygiène pour adultes et enfants

Le lundi 27 juin 2016, plusieurs membres du Rotary International Club d'Orléans Ouest ont remis en présence, de Gérard Corgnac - Maire, Claude Boissay - Conseiller Départemental et Sylvie Thiery - Adjointe en charge de l'Action Sociale, des produits d'hygiène pour enfants et adultes au Centre Communal d'Action Sociale de Cléry-Saint-André. Ils seront distribués aux familles accompagnées par le CCAS.

Ce don a été possible grâce aux résultats du loto. Le Président Claude Villette a voulu ainsi remercier la commune de Cléry pour la mise en place d'une banderole annonçant cette manifestation.

Il a rappelé la devise du Rotary International « servir d'abord » et porter aide aux plus défavorisés.



Repar des Aînés

Le 1^{er} mai 2016, plus d'une centaine de convives s'est retrouvée à l'Espace Loire pour participer au traditionnel Repas des Aînés. Ce repas offert aux Cléricois de plus de 70 ans était préparé par la Villa des Bordes.

Dans une ambiance conviviale, les participants ont pu découvrir M. Loubriat et son orgue de Barbarie qui a animé le repas. Après histoires et chansons, la commune a remis un brin de muguet à chacun des invités.

Rendez-vous 2017, samedi 18 mars.







Ville Durable

La journée internationale de l'Arbre et des Forêts fêtée

Le mercredi 23 mars 2016, les enfants du Centre de Loisirs, les élus de la commission Ville Durable, les adhérents de la SHOL et les techniciens du syndicat d'entretien du bassin de l'Ardoux (SMETABA) ont ouvert le printemps en célébrant la « Journée de l'Arbre et des Forêts » à l'Arboretum municipal des Viviers.

Initiée en 2011 par l'Organisation des Nations Unies, la journée internationale des forêts invite les personnes à planter ou à entretenir les arbres et forêts. Un ensemble de manifestations est organisé autour du 21 mars pour sensibiliser la population à l'enjeu de la préservation des forêts.

L'arbre : un atout majeur pour l'environnement.

C'est Nicolas Romans, technicien en environnement au SMETABA, qui est venu expliquer ce que symbolise l'arbre aux enfants venus à pieds du centre de loisirs avec leurs animateurs et les bénévoles de la section cléricoise de la SHOL (Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret), et aussi son utilité en bordure des rivières, ce que l'on appelle la ripisylve.

Le technicien a rappelé l'importance des forêts pour la société : l'arbre agit pour le climat et la biodiversité, enchante le cadre de vie et met en valeur nos paysages. Il permet à la vie animale d'exister, il est purificateur d'air et producteur d'oxygène grâce à la photosynthèse, c'est donc une source de vie. En bordure des rivières, il permet aussi de lutter contre l'érosion du sol et améliore la qualité de l'eau. L'arbre protège aussi du vent, de la chaleur, du bruit et de la pluie.

Les enfants après avoir écoutés attentivement tous les bienfaits remarquables fournis par les forêts, ont pris bêches et seaux pour planter de nouveaux arbres à l'Arboretum municipal des Viviers. Ils ont été aidés pour cela par Alain Grillon, président de la SHOL, et Serge Chéreau, agent technique au SMETABA. Ce sont des espèces locales et adaptées à l'environnement







Le fleurissement à Cléry-Saint-André encore récompensé

Au printemps, la façade de la mairie s'est embellie de nouvelles jardinières et potées aux couleurs du logo de la ville. De nouveaux bacs ont également été installés dans la cour Jeanne d'Arc, derrière la mairie. De même, les poches de fleurissement plantées au cours de l'hiver au Pré des Gains ou à la Poule Blanche ont coloré ces espaces dès les beaux jours.

Après avoir reçu en 2012, le panneau départemental des villes et villages fleuris du Loiret, la commune a de nouveau été récompensée pour son fleurissement en 2015. En lien avec les élus, le jardinier Grégory Giet, aidé par Brice Verret, employé en contrat d'avenir, poursuivent leurs efforts pour continuer d'améliorer le fleurissement.

Le palmarès départemental 2015 des Maisons fleuries a aussi primé deux Cléricois pour la magnificence de leurs jardins. Dans la catégorie « Palmarès départemental des maisons et sites fleuris », le prix d'excellence a été décerné à M. Lionel Frument et dans la « 1^{ère} catégorie du classement départemental des maisons et sites fleuris » M. René Durand.







En 2017, la commune passe au « Zéro pesticide »

Conformément à la loi Labbé, et dans le cadre de la mise en place de l'agenda 21, les services municipaux devront se passer de pesticides pour l'entretien des espaces publics (hors cimetière) à compter de janvier prochain.

Si de nombreux espaces (base de loisirs, écoles...) étaient déjà gérés sans recours aux produits phytosanitaires, cette évolution devra amener de nouveaux comportements et un nouveau regard sur certains espaces, et notamment les trottoirs. Les services techniques se préparent et expérimentent quelques solutions de remplacement, mais cela signifiera nécessairement le retour de davantage de fleurs, herbes et de

biodiversité dans nos rues, une vision dont nous avons perdu l'habitude avec le développement de l'enrobé et des produits de traitement.

Il sera aussi nécessaire de concevoir différemment l'espace public pour permettre à chaque citoyen de fleurir et entretenir le long de la propriété, de façon écologique. Ainsi, dans le cadre du réaménagement du chemin du Paradis, des poches de fleurissement seront créées en y associant les habitants.



Vie Scolaire

La rentrée 2016 dans des écoles qui s'agrandissent

La rentrée 2016 se présente favorablement. La croissance des effectifs permet d'assurer le maintien de la 5ème classe de maternelle ainsi que l'ouverture d'une 9ème classe en élémentaire. Cette évolution conduit la commune à faire preuve d'une politique d'investissement soutenue.

Avec pour objectif majeur le bien-être des élèves et des enseignants, la Commission Action Scolaire et plus largement la municipalité engagent chaque année, pendant les vacances scolaires, des investissements dans les écoles publiques et les équipements périscolaires pour répondre au mieux aux besoins présents et futurs. Parmi les investissements de 2016, on pourra citer le nouvel équipement audiovisuel des classes de l'école élémentaire, le réaménagement des parkings et la révision de la circulation dans le secteur de la Poule Blanche, la poursuite du renouvellement des huisseries de l'école élémentaire, l'extension de la cour de l'accueil périscolaire, ainsi que plusieurs acquisitions foncières stratégiques.

En 2016, un investissement de 240 000 euros environ aura été consacré aux affaires scolaires, après 252 000 euros en 2015 pour permettre notamment l'agrandissement de l'école maternelle. La municipalité consacre également chaque année un budget de fonctionnement d'environ 620 000 euros pour le fonctionnement des écoles et des services périscolaires, en faisant le 1er budget de la commune.

La 5^{ème} classe maintenue en maternelle

La 5^{ème} classe de maternelle devrait être maintenue, confirmant la nécessité de l'extension de l'école réalisée l'année passée. Ce maintien fait l'objet d'une attention particulière à chaque rentrée mais, contrairement aux années précédentes, les 124 enfants annoncés par la directrice Yvette Laurent font s'éloigner l'hypothèse d'une fermeture pour 2016. Plus sereine, la communauté éducative cléricoise reste néanmoins vigilante sur l'évolution des effectifs.

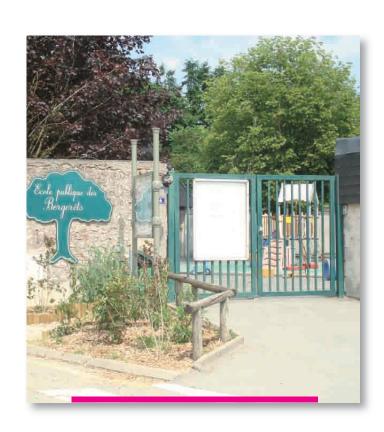
Une 9^{ème} classe ouverte en élémentaire

Dès le début de l'année 2016, Béatrice Robin, directrice de l'école élémentaire des Bergerêts, informait pour sa part de la probable ouverture d'une 9^{ème} classe en élémentaire. Une fois l'hypothèse confirmée, la communauté éducative a étudié plusieurs solutions d'accueil pour cette classe. Le choix s'est finalement porté sur une salle de classe du rez-de-chaussée qui avait été temporairement mise à la disposition du RASED. Chloé Fauchard-Gollot, maître au RASED, réintègrera à la rentrée les bureaux limitrophes au 1^{er} étage du bâtiment des Genêts d'Or qu'elle occupait autrefois. Cette disposition permet de concilier plusieurs enjeux : l'affectation d'une salle dédiée exclusivement au RASED, le maintien de la salle de musique de l'école et la conservation des locaux de l'ancienne garderie pour les temps d'activité périscolaires (TAP).

Préparer l'avenir par des investissements

Cette ouverture a mis en lumière que si la commune de Cléry-Saint-André bénéficie d'infrastructures scolaires récentes et adaptées au besoin du moment, elle doit toujours veiller à garder des possibilités d'évolution pour chaque site. L'école élémentaire a ainsi été restructurée dès 2002 avec la possibilité d'accueillir 10 classes, elle verra l'ouverture de sa 9ème classe à la rentrée 2016. Les travaux réalisés en 2015 ont permis à l'école maternelle d'accueillir confortablement une 5ème classe et de créer un dortoir plus grand.

Le restaurant scolaire réalisé en 2001 pourra également, à court ou moyen terme, voire sa capacité augmentée. La mairie dispose à cet effet de réserves foncières situées entre le bâtiment actuel et le lotissement des Bergerêts. Ces terrains seront pour partie mobilisés dès cet automne pour agrandir la cour de l'accueil périscolaire suite à la hausse de la fréquentation, permettant ainsi aux enfants de davantage profiter de jeux et sports en extérieur en attendant leurs parents.



Volonté municipale forte

La commune bénéficie d'équipements récents et de qualité, qui suivent l'évolution des besoins. Cette situation rassurante est le résultat d'une volonté municipale forte qui perdure depuis plusieurs mandats. Mais il faut cependant rester vigilants et anticiper les évolutions démographiques à venir.

Compte tenu que l'hypothèse d'un second groupe scolaire au sud de la départementale, un temps envisagée, n'apparait pas

aujourd'hui la mieux adaptée à la situation, la municipalité est en train d'acquérir de nouvelles parcelles autour des équipements scolaires afin de constituer les réserves foncières qui nous assurerons d'être en capacité d'adapter l'actuel site scolaire aux besoins futurs et pour un budget supportable par la commune et le contribuable.

L'école élémentaire des Bergerêts dotée de vidéo-projecteurs

En 2015, les enseignantes de l'école élémentaire des Bergerêts ont émis le souhait de compléter l'équipement informatique des salles de classe de vidéo-projecteurs pour que chaque professeur des écoles puisse projeter des contenus informatiques pour l'ensemble de ses élèves. Une étude de faisabilité a ensuite été menée au premier trimestre afin de tenir compte des spécificités de chaque classe, notamment en termes de configuration spatiale, d'alimentation électrique ou de type de tableau. Après mise en concurrence, l'entreprise Manutan Collectivités a été retenue pour équiper les 9 classes de vidéoprojecteurs, d'écrans déroulants et de hauts parleurs.

D'un coût de 9 050 euros TTC, cet équipement est entièrement pris en charge par la commune dans le cadre des crédits qu'elle consacre à l'équipement des écoles et dont l'usage est fixé en fonction des priorités souhaitées de l'équipe enseignante. Depuis fin mai 2016, toutes les salles de classe sont équipées répondant ainsi au besoin exprimé par les professeurs de l'école.



Le renouvellement des huisseries se poursuit

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une campagne de remplacement des huisseries extérieures de l'école élémentaire. Ces investissements répondent à un objectif d'apporter un meilleur confort d'utilisation des locaux pour les élèves et les professeurs des écoles, tant thermique que phonique, mais également d'une meilleure maitrise de la consommation énergétique des bâtiments municipaux.

2015 avait vu les dernières salles de classe bénéficier de nouvelles fenêtres. Au printemps 2016, le bureau de la directrice, la salle des maîtres et l'infirmerie ont vu leurs huisseries changées pour un coût de 11 450 euros TTC, entièrement pris en charge par la commune.

La campagne de remplacement des huisseries de l'école élémentaire des Bergerêts devrait se poursuivre prochainement par le remplacement des fenêtres de la nouvelle 9^{ème} classe.





Vie Scolaire

Les horaires de la maternelle changent à la rentrée

En décembre 2015, l'équipe enseignante de l'école maternelle a fait part de difficultés rencontrées par les enseignantes de grande section, suite à la réforme des rythmes scolaires et a sollicité une évolution des horaires de l'école à la rentrée 2016. Si le positionnement des TAP en début d'après midi respectait le rythme des élèves de petites et moyennes sections, il s'est avéré inadapté aux élèves de grande section, nuisant à la qualité des apprentissages l'après-midi dans cette classe charnière et déterminante avant l'entrée en CP.

La réforme des rythmes scolaires inadaptée aux GS

L'équipe enseignante, les parents d'élèves, les élus et les services de la mairie ont alors étudié les solutions possibles pour répondre à la demande des enseignantes et les hypothèses d'horaires envisageables. Elles ont été discutées au cours d'une réunion du Comité de Pilotage du Projet Educatif Territorial (PEDT) en mars 2016, puis présentées pour accord au Conseil d'école de la maternelle. Les deux structures ont approuvé une grille horaire nouvelle qui fait finir la classe dès 16h00. Les nouveaux horaires sont les suivants :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi > 8h30 - 11h45 14h00 - 16h00

Mercredi > 8h30 - 11h30

Ce schéma permet un consensus entre une réponse aux problématiques en grande section, la volonté de maintenir le temps calme pour les petites et moyennes sections, et enfin le souhait des enseignantes d'élémentaire ne pas voir modifier l'organisation des TAP et des horaires de l'école élémentaire.

Concertation et consensus

Les parents d'élèves de maternelle ont été conviés le 14 juin dernier à un temps d'échanges et de dialogue au cours duquel les enseignants, les élus et les services de la mairie ont pu présenter la solution décrite ci-dessus à une trentaine de personnes présentes. Le Comité de pilotage du PEDT réuni le 1er juillet a confirmé ces dispositions qui seront mises en œuvre à la rentrée.

Parallèlement, pour permettre d'adapter les services périscolaires à ces nouveaux horaires, une enquête en ligne a été lancée pour évaluer les besoins des familles. Une cinquantaine de familles ont répondu permettant à la municipalité de recalibrer les TAP et l'accueil périscolaire en conséquence. Ainsi, une garderie gratuite sera mise en place entre 16h00 et 16h30, et des TAP seront proposés après l'école, en parallèle de l'accueil périscolaire, pour les enfants qui le souhaitent. La municipalité a tenu à ce que les nouveaux rythmes scolaires soit mis en œuvre à Cléry-Saint-André dans le respect de l'esprit de la réforme, en tenant compte au mieux des rythmes des enfants et avec le principe de gratuité. Pour ce dernier point, il demeure soumis à ce que l'Etat maintienne ses subventions nécessaires au financement du service.

Enfant partant à 16h00	L'enfant quitte l'école dès la fin de sa journée de classe. Sa journée est véritablement réduite et les temps d'apprentissage sont optimisés.			
Enfant partant à 16h30	L'enfant dispose d'un temps calme et de divertissement (jeux, lectures) après la classe pour se détendre avant de rejoindre sa famille ou son assistante maternelle. Pas d'activités en ateliers.			
	Après un goûter au calme, l'enfant inscrit à l'accueil périscolaire dispose de temps d'activité encadrés et peut être récupéré à tout moment par ses parents.			
Enfant restant le soir	Après son goûter, l'enfant inscrit aux TAP rejoint un atelier avec un	Après les TAP, il rejoint l'accueil périscolaire et peut être récupéré à tout moment.		
	animateur jusqu'à 17h15, trois jours par semaine.	Ses parents peuvent aussi le récupérer à la sortie des TAP.		

Les services périscolaires évoluent

A partir de la rentrée 2016, la gestion des services périscolaires évolue : inscriptions par internet, paiement par carte bleue en ligne, nouvelles grilles tarifaires. Ces nouveautés apportées aux familles participent tant à la qualité qu'à l'efficacité des services.

Après la mise en place du prélèvement automatique des factures périscolaires (cantine, accueil du matin et du soir, centre de loisirs) en service depuis plusieurs années, la mairie a mis en place en juillet 2016 le paiement des factures par carte bleue en ligne. Une avancée rendue possible par la mise en place d'un site sécurisé.

Inscriptions par internet

De même, à compter de septembre 2016, l'inscription à la cantine et à l'accueil périscolaire s'effectuera désormais par internet sur un portail internet des familles (www.lisclerysaintandre.com) où chaque parent pourra désormais planifier les présences de ses enfants à la cantine et à l'accueil périscolaire.

Cette évolution a été le fruit d'un compromis entre la municipalité et les représentants des parents d'élèves, discuté au sein de la Commission Action scolaire. La municipalité mettait en avant le gain de temps de gestion pour les services et le gain d'efficacité en anticipant les effectifs, appréciables dans le contexte d'économies budgétaires qui s'impose aux collectivités locales avec la baisse des dotations de l'Etat. Actuellement, la fréquentation n'était connue qu'au jour le jour. De leur coté, les parents, qui ont compris le besoin d'évolution, ont travaillé avec les élus à mettre en place un dispositif qui conserve une part de flexibilité pour ne pas pénaliser les familles qui ont parfois des besoins de dernière minute.



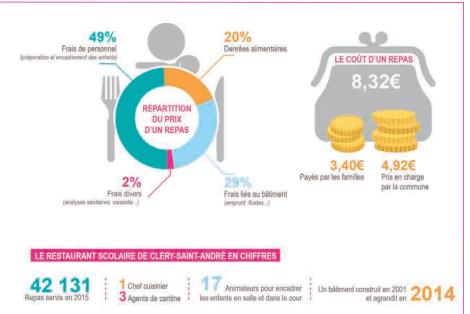
Application du quotient familial

Une autre évolution majeure de la rentrée est la mise en place d'une tarification au quotient familial pour l'accueil périscolaire. Cette évolution était rendue obligatoire par la Caisse d'Allocations Familiales, co-financeur du service avec la municipalité. Ainsi, le tarif de l'accueil est désormais échelonné entre 0,65 € et 3,00 € pour s'adapter aux capacités financières des familles. Une évolution importante qui conduit à une augmentation de tarif pour 53 % des familles et une diminution pour 47 % des familles : les élus ont cependant agit pour que les hausses potentielles soient plafonnées et ne dépasse jamais 1 euro par jour pour chaque enfant, quelle que soit la situation. Les tarifs du centre de loisirs du mercredi ont également été rééchelonnés selon les directives de la CAF. Ces évolutions ont été présentées aux représentants des parents d'élèves lors de la Commission Action scolaire du 2 juin 2016, puis dans une seconde réunion sollicitée par les parents le 30 juin 2016 au cours de laquelle chacun a pu comprendre les obligations qui s'imposaient à la mairie, et le travail réalisé pour en limiter les effets sur les familles.

Après les efforts importants réalisés avec la construction d'un bâtiment neuf en 2014, les services périscolaires continuent donc leur évolution qualitative.

Tout savoir sur le tarif du repas

En juillet dernier, le Conseil Municipal a délibéré sur une hausse de 1,66 % du prix du repas au restaurant scolaire. Elle représente une augmentation de 6 centimes par repas, soit 0,86 centimes par mois pour un enfant qui mangerait tous les jours à la cantine. Cette hausse ne couvre en réalité que 40 % de l'évolution réelle du coût du repas, la mairie prenant en charge les 60 % restant pour préserver les familles. Néanmoins, aussi modeste soit elle, chaque hausse est sensible car c'est une dépense inévitable pour la plupart des parents. Quelques données pour comprendre alors ce qu'il y a derrière le coût du repas.





Vie Scolaire

Du nouveau à l'école Notre-Dame!



La fin de l'année scolaire aura été le temps des adieux pour une partie de l'équipe éducative de l'école Notre-Dame. Des adieux, aussi pour Fabrice Latieule, chef d'établissement, qui, au bout de 4 années de bons et loyaux services, a été appelé vers une autre école. L'équipe se renouvelle donc, nous avons la joie d'accueillir de nouvelles enseignantes et de nous appuyer sur celles qui restent. Le rythme de l'école ne change pas, quatre jours par semaine avec la proposition d'une garderie le mercredi matin, animée par Karine et Maéva qui ont le souci d'accompagner les enfants, en lien avec le projet d'établissement.

Nouvelle année, nouveaux projets. Nous avons conclu trois années de travail sur les arts et les mots par une superbe exposition au mois de juin. Dès la rentrée, les enfants vont découvrir l'éco citoyenneté et le développement durable. Il s'agit de sensibiliser les enfants aux enjeux qui sont plus que jamais au cœur des préoccupations actuelles.

L'école a toujours vocation d'être ouverte à tous, son projet est d'accueillir chacun dans le respect de ses différences, le faire grandir et l'accompagner dans ses difficultés et ses réussites. L'école Notre-Dame est un lieu de vie où la réussite et l'épanouissement de l'enfant sont l'œuvre de tous. C'est également une école connectée ; l'utilisation de l'outil informatique y est quotidienne.

Depuis l'année dernière, l'école bénéficie d'un nouveau label grâce à la certification «Cambridge». Cette année encore, Greg ARCHEN, notre intervenant prépare nos élèves, toutes classes confondues, aux examens de cette prestigieuse université, toujours en lien avec le collège Notre-Dame de la Providence (Olivet). Cette première année aura été riche en découvertes. Les enfants progressent et bénéficient d'un enseignement de qualité!

Tous ces changements s'ancrent dans une école qui garde bien sûr son caractère familial et convivial, dans la joie et la simplicité qui y sont appréciées.

Pour tous renseignements, contactez Frédéric FLAUD, Chef d'Établissement, au 06.79.23.58.88 ou par mail : ecole.notre-dame.clery@wanadoo.fr

Ecole Notre-Dame de Cléry 2 passage Chanoire Roger Cachon 45370 Cléry-Saint-André

Une Cléricoire aux jeux de Rio en reptembre



Nous voulons mettre à l'honneur, Agnès Lacheux, jeune quadragénaire qui participera aux jeux paralympiques de Rio de Janeiro à partir du 9 septembre prochain.

Cette Cléricoise de souche a débuté sa scolarité à l'Ecole Notre-Dame. Elle fréquentera ensuite les établissements primaire et secondaire de la Providence à Olivet avant de poursuivre au collège de Beaugency où l'occasion de s'initier au canoë-kayak dans le cadre de l'UNSS lui a été offerte. De 1987 à 1999, Agnès évolua dans cette discipline qu'elle pratiqua jusqu'en compétition où la jeune sportive a obtenu des résultats en Championnat de France.

En 2006, suite à un accident de la route survenu quelques années auparavant, Agnès s'est orientée vers l'athlétisme en fauteuil qu'elle pratique avec le statut de sportif de haut niveau à partir de 2010. Malgré un palmarès remarquable, elle n'a malheureusement pas été sélectionnée pour les jeux paralympiques de Londres en 2012 dans cette discipline.

A la suite de la confirmation en 2013 de l'entrée du paracanoë aux jeux paralympiques de Rio, Agnès a été invitée lors d'une rencontre à s'impliquer dans cette nouvelle aventure et à mettre à contribution sa connaissance du sport de haut niveau, d'une part, et du canoë kayak, d'autre part, pour faire émerger des athlètes français dans ce sport. Finalement, elle s'est qualifiée en mai dernier pour défendre les couleurs de la France aux jeux paralympiques de Rio dans la discipline.

A l'issue d'une préparation dense et sans concession, cette sportive accomplie a pour objectif majeur la sélection pour la finale et, pourquoi pas, l'obtention d'une médaille. Nous souhaitons à Agnès le meilleur pour la suite, elle selon qui la participation aux jeux paralympiques est déjà une victoire en soi, celle de la volonté et la persévérance.

Bonne chance Agnès!



Vie Associative et Jeunesse

La mairie toujours en soutien des associations

A Cléry-Saint-André, les associations bénéficient d'un soutien important par le prêt régulier de matériels d'infrastructures. Gratuitement, les associations cléricoises peuvent ainsi emprunter véhicules, minibus, barnums, tables et bancs ou encore sonorisation. Elles bénéficient également du prêt gratuit des salles municipales et, pour certaines, de locaux de stockages privatifs.

L'acquisition des ateliers du 115 bis rue de Saint-André a en effet offert d'importants espaces à plusieurs associations. Les élus s'attachent à avoir toujours une attention portée aux besoins et attentes des associations et ont pu, depuis le début du mandat, confirmer les relations privilégiées de la municipalité avec le monde associatif au travers de plusieurs actions concrètes.

Ainsi, les membres de la section de boules lyonnaises de Cléry-Saint-André et leurs invités bénéficient, depuis leur concours annuel de doublettes du 29 mai dernier, de nouvelles

toilettes sèches au boulodrome de la route de Jouy, très attendues par les adhérents. Les élus et l'association ont travaillé conjointement pour avoir une solution adaptée aux besoins, économique et durable.

Dans le même esprit, la réfection des peintures extérieures du club house de la section Tennis de Cléry-Saint-André sera réalisée par les services techniques de la commune à l'issue de la saison des tontes, une solution préférée au recours à une entreprise extérieure, envisagée au printemps, dans un souci d'optimisation des dépenses liées à l'entretien des bâtiments municipaux. De nouvelles bâches vont également équiper des fonds de cours au sein du gymnase municipal, en réponse à une demande du même club.

Enfin, la rénovation de l'entrée et des sanitaires de l'Espace Loire a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements de la commune et verra bien le jour au cours du mandat.



Der Ticketr Sportr au Parr' Jeune

Afin de mieux répondre aux souhaits des adolescents de 10 à 14 ans et à l'évolution de leurs habitudes, les tickets sports deviennent le « Pass'Jeune ». Un nouveau nom qui s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle, d'une page Facebook et d'un renouvellement des activités.

Le Pass'Jeune succède aux tickets sports. La municipalité a souhaité faire évoluer son offre. Ainsi, aux activités sportives traditionnelles (sports collectifs, piscine, course d'orientation, escalade) proposées avec notre partenaire « Sport Co Loiret » s'ajoutent désormais de nouvelles activités de loisirs ou culturelles. Les enfants ont ainsi eu l'occasion d'expérimenter cet été le Bubble Foot, le Cross-fit, la customisation de vêtements, la cuisine ou encore la fabrication de bijoux.

Pour cela, des animateurs du service Jeunesse sont désormais davantage associés aux activités. Les activités à la journée, avec pique-nique tiré du sac, sont également plus nombreuses pour développer l'entente et la solidarité du groupe. L'objectif est également que les jeunes puissent s'approprier davantage le Relais Jeune de la route de Jouy : ils seront prochainement impliqués dans la décoration du lieu. L'évolution de l'offre vise aussi à une plus grande ouverture vers les adolescentes qui fréquentaient moins les tickets sports.

Pour accompagner ce nouvel élan, l'équipe du service Jeunesse et le nouveau chargé de communication de la mairie ont créé une nouvelle identité graphique pour le Pass'Jeune : plus dynamique, plus colorée et avec des documents qui donnent davantage d'informations sur le contenu des activités. Le service communique également désormais sur Facebook où l'on peut retrouver le programme et les photos des activités.

Les tarifs des activités sont toujours compris entre 5 € et 30 € par journée (ou 5 € et 15 € par demi-journée) afin de rester accessible à tous. Elles sont ouvertes en priorité aux Cléricois de 10 à 14 ans, et s'il reste des places disponibles, aux enfants du même âge du Val d'Ardoux. Le prix comprend toujours l'encadrement par une équipe d'animateurs qualifiés, l'entrée aux activités et le transport le cas échéant. La municipalité et la CAF prennent à leur charge environ 50 % du financement du service.

Retrouvez nous sur Facebook PASSJeune - Cléry-Saint-André »



Actus associatives

7^{ème} Forum des Associations

Rencontrez, découvrez, assistez!

Cette année encore, la commission municipale « Vie Associative et Jeunesse » organisera le 7^{ème} forum des associations qui aura lieu le samedi 10 septembre de 9h à 13h dans les locaux de l'Espace Loire et de l'Espace Ardoux.

Ce forum réunira les nombreuses associations, mobilisées pour l'occasion, leur permettant ainsi de vous faire découvrir leurs activités au travers de démonstrations, pour certaines disciplines. L'objectif majeur de ce moment de rencontre est de permettre des échanges entre les acteurs associatifs et de permettre les inscriptions et renouvellements d'adhésions.

Enfin, ce sera l'occasion pour chacun, et en particulier pour les nouveaux Cléricois, de **découvrir la richesse associative, qu'elle soit culturelle ou sportive**.

Forum des associations de 9h à 13h. Espaces Loire / Espace Ardoux Renseignements en mairie au 02 38 46 98 98



Comité des Fêtes - 30 ème Foire aux Pommes

Samedi 15 Octobre 2016

- 13 H 30 VTT 24 35 55 kms Renseignements au 02 38 45 65 94
- 15 h Inauguration officielle
- 18 h Resto-foire

Dimanche 16 Octobre 2016

- Fête foraine Animations : Harmonie de Cléry et le Groupe de danses Brésiliennes
- Brocante
- Resto-foire dès 11H

Organisée par le Comité des Fêtes de Cléry-Saint-André



Lumières sur Notre-Dame de Cléry

Rejoindre l'association Lumières sur Notre Dame de Cléry, c'est participer à la mise en valeur de la Basilique à travers des spectacles vivants ou actuellement en intégrant son grand chœur amateur. Celui-ci allie le plaisir et l'exigence pour offrir à un public le plus large possible des concerts de qualité par la réunion de talents d'amateurs et de professionnels.

L'association "La reliure déricoire "

Certains livres méritent une seconde vie. L'association « La reliure cléricoise » rassemble des amateurs de beaux livres autour d'un atelier où chacun s'emploie à réaliser des reliures plus ou moins élaborées. Le gros matériel (presses, cisailles, massicot) est mis à disposition. Deux ateliers de 3h, le mardi après-midi et le mardi soir. Il est préférable d'avoir déjà fait de la reliure car l'association n'a pas de professeur.

L'atelier de la « reliure cléricoise » nous donne aujourd'hui l'occasion de protéger les livres que nous aimons.

Renseignements : G. ESPEISSE président (06 34 82 76 96) et F. MASSOT secrétaire (06 10 49 31 67)





Actus associatives

Création accueil vous accueille tout au long de l'année

Une vingtaine d'adhérents ont choisi CREATION ACCUEIL pour le grand voyage annuel ; qui a eu lieu cette année fin mai : la destination fut l'Allemagne (Berlin, Dresde (photo) et la Suisse Saxonne).

Prochain petit voyage fin septembre 4 jours dans le Sud : Marseille, Cassis, la Camargue.

Toujours en cours d'année, des petites sorties d'une journée qui sont très appréciées ; la destination est souvent Paris (théâtres, musées, expositions, etc...).

L'Association sera présente au forum des Associations le 10 septembre prochain ; vous pourrez ainsi vous informer des activités organisées et choisir celle ou celles qui vous correspondent le mieux.

- l'atelier du mardi où un petit groupe se retrouve pour des travaux manuels.
- Les cours d'Anglais, d'Espagnol, d'informatique et de dessin et peinture.

L'Association exposera ses petits travaux (d'aiguille, de cartonnage, de tricots, etc...) Salle Charlotte de Savoie à Cléry les 9 et 10 septembre prochain.

Pour toutes les activités que l'Association a le plaisir de vous proposer, vous pouvez contacter la Présidente : Madame Jacqueline CHAMPION au 02 38 45 70 70



Jhol

C'est sous un magnifique soleil que s' est retrouvé tout un groupe de membres de la section SHOL de Cléry-Saint-André, dans les jardins de Sasnières . La propriétaire des lieux nous a guidé pour nous faire partager le fruit de son travail : le mariage réussi entre des espaces naturels avec des plantations structurées d'arbres, de haies taillées et de massifs de vivaces fleuries et tout cela entretenu par un minimum de personnel.

Cette manifestation était la première organisée par le nouveau bureau présidé par Thierry Tellier.

L'association sera présente au forum du 10 septembre : Conseils pour vos jardins assurés. Prochains cours d'art floral auront lieu les 20 sept, 11 oct. 8 nov et 20 déc.

Comme depuis maintenant une petite trentaine d'années la section présentera lors de la foire aux pommes au centre de la salle des fêtes, une présentation décorative sur la fabrication du matériel des jardiniers.

Courant juillet le jury communal est passé dans toute la commune pour relever les maisons qui pourraient participer au concours des maisons fleuries, résultat du palmarès en janvier prochain.



Contact: Président Thierry Tellier 02 38 45 74 18 Secrétaire: Joelle Chereau 02 38 45 94 40

JTER GLAZ



STER GLAZ en partenariat avec le Bagad Penn Ar Bed de Tours (37) participaient le 7 mai dernier aux concours des bagadou divroët *lors du Festival des Euroceltes de Strasbourg (67).

La répétition publique du 17 avril proposé à l'Espace Loire, devant un large public a permis aux musiciens de préparer ce concours .

Une suite musicale de plus de 8 minutes écrite par le président de STER GLAZ, Nicolas Deletang a séduit le jury et a permis à l'ensemble de monter sur le podium en se classant 3^{éme} derrière le bagad de Marseille et celui de Strasbourg.

Quelques musiciens de STER GLAZ étaient présents également, le samedi 2 juillet lors de l'inauguration de la nouvelle Halle Lebrun.

Bombardes et cornemuses ont résonné pour l'occasion au plus grand plaisir des élus et habitants présents.

Fin aout STER GLAZ participera également au concert orgue et bombarde dans la cathédrale d'Orléans.

STER GLAZ est une nouvelle association cléricoise composée de musiciens confirmés et la formation de la bombarde (dans un premier temps) pourrait se mettre en place dés l'année prochaine.

Pour tous renseignements : contact.sterglaz@gmail.com ou page ster glaz sur Facebook Vidéo de Strasbourg : https://www.youtube.com/watch?v=f8tQT5gJkRc

*(plusieurs bagads hors Bretagne)

Harmonie de Cléry-Jaint-André

Après un premier semestre 2016 bien rempli, marqué notamment par un concert de printemps, un concert en chansons pour la fête de la musique et les prestations autour de la fête nationale du 14 juillet, l'Harmonie de Cléry a pris ses quartiers d'été pendant le mois d'août. La reprise des répétitions est prévue le 2 septembre, avec déjà plusieurs rendez-vous à préparer :

■ Dimanche 16 octobre : concert en plein air à la Foire aux Pommes

Samedi 26 novembre : concert de Sainte Cécile à l'Espace Loire avec l'Harmonie de Saint-Denis de l'Hôtel.

Venez nous retrouver lors de ces manifestations!

Si vous souhaitez avoir des renseignements ou si vous jouez d'un instrument et que vous souhaitez venir jouer avec nous (répétitions le vendredi soir de 20h30 à 22h30), contactez : Le Président, Jean-Pierre QUESNE au 06 41 96 54 31 La Directrice Stéphanie MOREAU au 06 22 11 42 64 Vous pouvez également suivre notre actualité sur Facebook





Actus associatives

Les Voix d'Art Doux

La chorale « Les Voix d'Art Doux » reprendra ses répétitions mardi 13 septembre 2016 à 20 h. Salle de l'Harmonie - cour de la mairie.

Ne pas connaître la musique ne pose pas problème II suffit d'aimer chanter et d'avoir envie de partager un agréable moment dans une ambiance décontractée. N'hésitez donc plus à venir nous rejoindre même pour un simple essai.

La chorale sera présente le 10 septembre prochain au Forum des Associations - Salle Espace Loire.

Venez nous rendre visite - Renseignements 02 38 45 74 43



Les Amis de Cléry

Concert de musique baroque

« Tous les matins du monde », ce très beau film d'Alain Corneau nous renvoie tout de suite à cette musique de la période baroque toute teintée d'émotions et de douceur qui vous a forcément séduits.

Trois grands artistes Nelly Cheveau, chant, Emily Audouin, violiste et Jean-Marie Poirier, luth, viendront en l'église de Mareau aux Près nous donner un concert de cette musique pleine de charme. Ces trois artistes connus des festivals internationaux nous interprèteront des morceaux puisés de leur répertoire, musique du 17^{ème} siècle trop souvent méconnue ou oubliée. Ils nous joueront des oeuvres de John Dowland (1563 - 1626); Thomas Campion (1567 - 1620); Antoine Boësset (1586 - 1643); Claudio Monteverdi (1567 - 1643); Girolamo Frescobaldi (1583 - 1643)...

Samedi 15 octobre 2016, 20 h 30 en l'église de Mareau-aux-Près

Prix des places 8 € adulte, 4 € jeune et étudiant https://www.lesamisdeclery.net



Le recourr catholique

LE SECOURS CATHOLIQUE A FETE SES 70 ANS : DES MARCHES FRATERNELLES SUR LE TERRITOIRE!

Le 19 mai, les marcheurs « de la solidarité », se sont retrouvés à Cléry-Saint-André sous la halle autour d'un apéritif convivial préparé par l'atelier cuisine et les bénévoles de notre équipe.

Après un mot d'accueil de monsieur le maire de Cléry Monsieur Gérard Corgnac et du président de la délégation du Secours Catholique Monsieur Chapuis, les participants ont pu échanger autour d'un verre de l'amitié en présence de l'Harmonie de Cléry qui a rendu ce moment plus festif.

Merci aux commerçants, à la municipalité, à l'association Albert de Meung de leur aide.

Forts de cette expérience de fraternité, nous continuons nos activités.

- Le café rencontre : tous les derniers mercredis de chaque mois de 14h30 à 16 h30. Ouvert à tous, diverses activités sont proposées autour d'un café et d'un gâteau,
- Pour les enfants construction de nichoirs fin août.
- L'atelier cuisine : partage et réalisation de recettes, budget, Pendant les vacances scolaires atelier cuisine enfant.

Et pleins d'autres projets, dans un esprit d'écoute de soutien et d'accompagnement.

Vous pouvez nous joindre au 06 75 38 14 77



L'AMAP c'est parti!

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) « Terres d'Ardoux » a été créée en avril 2016. Une réunion publique de présentation de notre AMAP a eu lieu en mai. 54 personnes étaient présentes, dont les 7 membres du collectif fondateur et 5 producteurs.

Les prochaines étapes sont :

- Le forum des associations le 10 septembre 2016 où nous serons présents pour vous informer et recueillir vos adhésions.
- La réunion d'information du 16 septembre 2016 où seront présents tous les producteurs auprès desquels vous pourrez passer vos contrats-commandes
- La première distribution du 7 Octobre 2016 de 18h à 19h30.



Vous trouverez la liste des producteurs « bio » partenaires adhérents de l'AMAP sur notre site internet terresdardoux.fr. Vous pouvez adhérer dès maintenant en téléchargeant le bulletin d'adhésion sur notre site internet.

Dès octobre vous pourrez vous fournir

en fruits, légumes, œufs, miel, viandes de porc, bœuf, veau, agneau et volailles.

Site: terresdardoux.fr - E-mail: terresdardoux@gmail.com Contacts:

Carmen Bertrand 07 86 64 46 82 Clarisse Cazeaudumec 06 74 43 70 23 Elisabeth Legroux 06 79 31 31 23



Actus associatives



Calinoux!

Association des Assistantes Maternelles Indépendantes

Si vous souhaitez découvrir notre association, si vous êtes parents, futurs parents ou assistantes maternelles, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations début septembre ainsi qu'à la journée nationale des assistantes maternelles le 18 novembre 2016.

Lors de cette dernière, nous exposons toutes les activités manuelles réalisées par les enfants depuis la rentrée (peinture, collage etc...).

Nos points forts de l'année :

- La **kermesse** avec spectacle fait par les enfants
- L'arbre de Noël avec visite du Père-Noël chargé de cadeaux pour chacun des enfants
- Mais aussi une **brocante** que nous organisons en salle, en hiver, dont les bénéfices nous permettent d'offrir aux enfants diverses sorties deux fois par semaine en juillet et août. Telles que balade en bateau, Chambord, safari train, structures gonflables, family park etc...

Nous comptons à ce jour 10 assistantes maternelles et 20 enfants. Déjà 5 places sont réservées pour le courant de l'année 2016/2017.

En'Ac'Corps

L'association eac souhaite proposer aux personnes de tout âge des activités corporelles leur permettant de prendre soin d'elles pour préserver leur santé physique, psychique et émotionnelle.

Elle invite à découvrir 3 disciplines :

- le shiatsu, technique manuelle japonaise se fondant sur la médecine chinoise qui vise à équilibrer le qi (énergie)dans le corps
- le do in ou auto shiatsu qui porte l'attention sur la posture et la respiration
- le hatha yoga, qui lui, vise à harmoniser notre personnalité par le travail corporel, le souffle et la relaxation.

Activités proposées

En collectif:

- Séance de do in mensuelle
- Séance de do in/yoga par saison
- Projet avec des établissements scolaires
- Possibilité de séances ponctuelles sur demande.

En individuel:

- Shiatsu enfant, adolescent et adulte
- Yoga enfant, adolescent et adulte

Renseignements: enaccorps.45@gmail.com 06 33 04 69 82 (shiatsu et do in) 06 48 88 44 50 (yoga).

Harmonie

Aide Psychologique

L'association HARMONIE se tient à votre disposition, pour vous aider, vous accompagner dans un travail personnel de mieux être, visant l'amélioration de la qualité de vie de votre quotidien.

Elle peut vous guider vers le traitement des difficultés rencontrées dans vos relations professionnelles ou personnelles.

Ceci pour que les relations avec les autres soient plus agréables, pour que le stress soit mieux géré, pour mieux vivre son couple, pour bien accompagner ses enfants et ses Ados

Elle peut vous aider à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des phobies, des fausses croyances, des comportements de dépendances.

Parmi les techniques utilisées : **l'Art-théraphie**, **l'EFT**, la Relaxation, les TCC

Gérard FAY, psycho-somato-thérapeute diplômé, se tient à votre disposition pour tous renseignements au 06 86 73 98 66.

Il sera présent au forum des associations le 10 septembre. N'hésitez pas à le consulter.

AAJC Général

Fête du sport le 10 septembre de 9h à 17h.

En prélude à l'ouverture de la fête du sport la commune ouvrira le 7ème forum des associations. A la suite l'Association Amicale et Sportive de Cléry-Saint-André ouvrira la 1er fête du Sport.

Ce rassemblement regroupe 18 disciplines sportives (Foot, Basket, Tennis, Tennis de table, Aéromodélisme, Danse, Arts Martiaux, Boules Lyonnaises et bien d'autres ...), sur le même lieu du forum des associations, dont le but est de faire découvrir au plus grand nombre les pratiques sportives existantes sur notre territoire.

Comme l'an dernier des stands extérieurs (suivant la météo) seront installés pour que les sections vous présentent leur activité. Des initiations gratuites et parfois des démonstrations avec des sportifs confirmés vous seront présentées tout le long de la journée.

La fête du sport, c'est une porte ouverte pour toutes les sections présentes au même endroit. C'est une occasion unique de découvrir toutes les disciplines sans avoir à les chercher.

Nous vous attendons nombreux lors de cette journée placée sous le signe de la convivialité pour découvrir l'offre sportive que propose l'A.A.S.C.



AAJC Judo

Judo

Comprendre et mettre en place des principes de déséquilibre debout et au sol afin de renverser sur le dos le partenaire, ou l'adversaire et de le contrôler.

A partir de 4 ans.

Jujitsu

L'objectif est de savoir faire face à un agresseur en toute confiance et en toute sérénité.

Le Jujitsu-Self Défense permet d'acquérir les fondamentaux des blocages et des esquives pour éviter les coups, ainsi que des techniques de projection de l'agresseur pour le rendre hors d'état de nuire.

Le Jujitsu-Combat est un système de comptabilisation des points qui permet de déterminer un vainqueur.

A partir de 13 ans.

Taïso

Au Japon, le taïso représente les exercices d'entretien de la forme physique et mentale. Son nom signifie « préparation du corps ».

Ouvert à tous, c'est une méthode, qui se présente sous la forme d'exercices spécifiques et ludiques visant à l'entretien cardio-respiratoire, l'amélioration de l'endurance, le renforcement musculaire et la relaxation. Il permet d'améliorer l'équilibre, et d'augmenter la souplesse.

A partir de 13 ans.

Contacts:

Tél: 06 21 08 34 97

Mail: jcvaldardoux@gmail.com

Site: http://judoclubduvaldardoux.sportsregions.fr/





Actus associatives

AAJC Gym Danze Cléry

Reprise des cours, le lundi 26 septembre 2016

Les inscriptions définitives doivent être réglées avant.

■ A envoyer par courrier postal à :

AASC Section GYM-Danse 64 rue des Bonshommes 45370 Cléry-Saint-André ou

■ En se présentant au « Forum des Associations » Renseignements et remises dossiers le samedi 10 septembre 2016 ou

■ Les jours d'inscriptions : mardi 20 septembre et jeudi 22 septembre de 18h30 à 20h - Salle Espace Loire

L'inscription sera prise en compte avec l'acquittement des cotisations.

Le règlement se fait uniquement par chèque à l'ordre de AASC GYM – DANSE

Pour tout renseignements : gym.danse.clery@orange.fr



Diagonales

Cours de danse à partir de 5 ans.

L'association de danse Diagonales accueille les débutants ou les enfants et adultes ayant déjà pratiqué la danse. Un essai est bien entendu possible avant inscription.

Le mercredi, à l'école publique de Cléry, salle des Bergerêts

■ GS, CP, CE1: 16h15 – 17h15 ■ CE2, CM1, CM2: 17h15 – 18h15 ■ Collège: 18h15 – 19h30 ■ Adultes: 19h45 – 21h15

Reprise des cours : mercredi 14 septembre 2016 L'association sera présente au forum des Associations

Renseignements, tarif, inscription: 06 81 99 42 33 danse.diagonales@orange.fr

Pour en savoir plus sur notre association : dansediagonales.wix.com/diagonales





Droit d'expression,

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

Face aux évènements climatiques récents, la municipalité s'est montrée réactive afin de préserver au mieux dans ces circonstances difficiles les biens et les personnes et l'activité économique.

Les réalisations récentes du dévoiement de la D951 et de la construction de la Halle témoignent de la volonté du Conseil Municipal de donner un nouveau visage au centre bourg. Dans le prolongement, les trottoirs seront restaurés définitivement à l'issue du changement de la canalisation nord par le C3M (la sud ayant déjà été renouvelée).

En concertation avec les riverains, des travaux d'aménagement du Chemin du Paradis seront réalisés afin d'améliorer les conditions d'utilisation de cette voie. Dans un souci de la sécurité pour les élèves , les abords de l'école des Bergerêts vont connaître une évolution importante avec une inversion du sens de circulation et un aménagement des parkings.

Afin d'anticiper les évolutions démographiques prévues et prévisibles des années à venir, la commune a saisi l'opportunité d'acquérir 2 lots jouxtant l'école des Bergerêts pour permettre d'adapter le groupe scolaire aux besoins futurs.

Vivre à Cléry-Jaint-André

Défiance et partialité politicienne.

Depuis le début du mandat, le Maire a décidé de ne jamais confier de représentation à son opposition. C'est une attitude de défiance explicite envers des élus effectivement plus à Gauche que la liste soit disant « apolitique » au pouvoir à Cléry.

Nous pensons que cette défiance politicienne est préjudiciable à la bonne marche de la Commune, et que les 39% de Clérycois qui avaient choisi la liste « Vivre à Cléry-Saint-André » pourraient être mieux respectés à travers les élus qu'ils ont désignés.

Grace à la proportionnelle, ces 39% de la population ont un élu (Olivier Jouin) qui les représente à la Communauté de Communes. Dans le cadre de la fusion des Communautés de Communes il n'y aura plus que 3 élus au lieu de 9 actuellement pour représenter Cléry. Ces 3 élus seront désignés par le Conseil Municipal.

La question est posée : Monsieur le Maire respectera-t-il le choix des électeurs en laissant un poste à la minorité ?

Un nouveau rouffle pour Cléry-Jaint-André

Le pouvoir d'achat des familles malmené à Cléry!

L'adjoint à l'action scolaire a présenté au Conseil Municipal du 4 juillet les nouveaux tarifs applicables dès la rentrée scolaire de septembre 2016 pour la garderie et le centre de loisirs du mercredi après-midi.

Si ce dernier continue à être financé au réel par les familles des usagers, le tarif en vigueur reste un des plus élevés des communes environnantes.

La garderie, financée majoritairement par les familles, le reste étant pris en charge par la CAF (18 700 €) et par la commune (8 000 €), se verra appliquer une nouvelle grille tarifaire élaborée selon une méthodologie critiquée expressément par les représentants de parents d'élèves. Une simulation en prenant en compte des situations réelles eut été souhaitable.

C'est un choix politique assumé par la municipalité et la minorité PS dans une logique économique sans considération de l'impact sur le budget des familles.

Une vision bien lointaine de l'économie sociale et solidaire...



Dates à retenir

D
e-Dame
e-Dame
e-Dame
e-Dame
et Ardoux
et Ardoux
e-Dame
е
s Genêts d'Or
eil
s Genêts d'Or
ide Lebrun
e-Dame
es Genêts d'Or

- FESTIVAL MARIAL → Exposition Basilique du 08 septembre jusqu'au mois de janvier 2017
 → Exposition salle Charlotte de Savoie : Création Accueil les samedi 10 et dimanche 11 septembre
 - → Exposition salle Charlotte de Savoie Mme GABORIEAU- Aquarelles locales du 19 au 25 septembre

OCTOBRE					
Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure Lie	u
Samedi	1	Concert	Amis de Cléry	20h30 Egl	ise de Mézières-lez-Cléry
Samedi	8	Festival Marial – Conférence historique		Bas	silique Notre-Dame
Mardi	11	Art Floral	SHOL	14h30 – 20h Pet	tite salle des Genêts d'Or
Jeudi	13	Scrapbooking	SHOL	14h-17h Pet	tite Salle des Genêts d'Or
Samedi	15	30 ^{ème} Foire aux Pomme	Comité des Fêtes	Esp	pace Loire
Dimanche	16	30ème Foire aux Pommes	Comité des Fêtes	Esp	pace Loire
Samedi	22	Assemblée Générale	AASC Boules	Pet	tite Salle des Genêts d'Or
Dimanche	23	Loto	Cercle Albert de Mun	13h30 Esr	pace Loire

Exposition salle Charlotte de Savoie

→ Mme DOGER-LEDIEU du vendredi 14 au dimanche 16 octobre

NOVE	MBRE
Jour	

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Samedi	5	Loto	AASC Football Cléry / Mareau	20h30	Espace Loire
***************************************		Atelier vannerie	CCVA		
Mardi	8	Art floral	SHOL	14h30 – 20h	Petite salle des Genêts d'Or
Vendredi	11	Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918	Municipalité		
		Concours de Belote	AASC Boules Lyonnaises	13h30	Espace Loire
Samedi	12	Assemblée Générale	AASC Randonnées Pédestres	18h	Espace Loire
Jeudi	17	Don du Sang	Centre de Transfusion Sanguine	16h30 – 19h30	Espace Loire
Vendredi	18	Journées des Assistantes Maternelles	Les Calinoux	9h – 23h	Espace Ardoux
Samedi	19	Assemblée générale	AASC Aéromodélisme	10h	Petite salle des Genêts d'Or
		Assemblée générale et repas	CSHL		Espace Loire
Dimanche	20	APEL : Vide-Grenier	APEL – M. Relet	6h-20h	Espace Loire
Samedi	26	Concert de la Sainte Cécile	Harmonie de Cléry	20h30	Espace Loire
Dimanche	27	Messe de la Sainte Cécile	Paroisse	11h	Basilique Notre-Dame
Mercredi	30	Assemblée générale	Les Calinoux	20h	Espace Loire

DE	CEN	IBR	

DECEMBI	RE				
Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Vendredi	2	Assemblée Générale Assemblée Générale	MC Saint André	20h30	Espaces Loire et Ardoux
Samedi	3	Téléthon	Municipalités et associations		Salle Charlotte de Savoie Parvis Basilique et autres
		Cérémonie de la Sainte Barbe			
		Repas de la Sainte Barb	Pompiers	20h	Espaces Loire et Ardoux
Vendredi	9	Arbre de Noël de l'Ecole Notre Dame	Pompiers APEL	18h	Espace Loire
		Marché de Noël	Municipalité		Halle et Salle Charlotte de Savoie
Samedi	10	Marché de Noël	Municipalité		Halle et Salle Charlotte de Savoie
		Arbre de Noël	AAMM Les Marmousets	16h	Espace Loire
************		Atelier Art Floral CCVA	CCVA	15h – 17h	Petite salle des Genêts d'Or
Dimanche	11	Marché de Noël	Municipalité AASC Judo Club Val d'Ardoux	•	Halle et Salle Charlotte de Savoie
		Démonstrations et Arbre de Noël	AASC Judo Club Val d'Ardoux Ecole Municipale de Musique	11h – 17h	Espace Loire
Vendredi	16	Audition de Noël	Ecole Municipale de Musique	19h	Espaces Loire et Ardoux
Samedi	17	LOIO	Amicale des Sapeurs Pompiers		Espace Loire
Dimanche	18	Concert de Noël – Musique de Léonie	MunicipalitéBasilique	20h	Espace Loire
Mardi	20	Art floral	SHOL	14h30-18h30	Petite salle des Genêts d'Or
Jeudi	22	Crèche vivante		17h-19h	Basilique Notre-Dame
Vendredi	23	Crèche vivante		17h-19h	Basilique Notre-Dame
Samedi	24	Crèche vivante + Messe de la nuit de Noël	Paroisse	21h	Basilique Notre-Dame
Mercredi	28	Arbre de Noël	Amicale des Sapeurs Pompiers	19h	Espaces Loire et Ardoux











